



Instructions pour l'installation et le fonctionnement de l'annexe à bois MAX CADDY (PF01102)

Homologuée conformément aux normes CSA B415.1-10, CSA B366.1

**Lisez attentivement toutes les instructions avant d'installer
et de faire fonctionner votre annexe.**

FÉLICITATIONS!

Vous venez de faire l'acquisition d'une des meilleures annexes à bois sur le marché.
Nous sommes convaincus que votre annexe vous procurera plusieurs années de
confort, et ce, en toute sécurité.

Veillez conserver ce document!

Homologué pour le Canada
par un laboratoire accrédité.



Ce manuel peut être téléchargé gratuitement à partir du site web du fabricant. Il s'agit d'un document dont les droits d'auteurs sont protégés. La revente de ce manuel est formellement interdite. Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel de temps à autre et ne peut être tenu responsable de tout problème, blessure ou dommage subis suite à l'utilisation d'information contenue dans tout manuel obtenu de sources non autorisées.

***L'éco-énergie au cœur
de votre maison***

Caddy
250, rue de Copenhague,
St-Augustin-de-Desmaures (Québec)
CANADA G3A 2H3

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	4
2. PERFORMANCE DE L'APPAREIL ⁽¹⁾	5
3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	6
4. SPÉCIFICATIONS	6
5. PLAQUE D'HOMOLOGATION.....	7
6. DONNÉES TECHNIQUES DE L'ANNEXE MAX CADDY	9
7. DIMENSIONS DE LA L'ANNEXE.....	9
8. TIRAGE ET CHEMINÉE	10
9. RÈGLES DE SÉCURITÉ	10
9.1. EXIGENCES GÉNÉRALES	11
9.2. ODEUR DE PEINTURE	11
9.3. ENTREPOSAGE DES CENDRES	11
9.4. CRÉOSOTE, FORMATION ET NÉCESSITÉ D'ÉLIMINATION	11
9.5. DÉTECTEUR DE FUMÉE.....	11
9.6. VITRE DE LA PORTE	12
9.6.1. CARACTÉRISTIQUES DE LA VITRE	12
9.7. TIROIR À CENDRES	12
9.8. GRILLE À CENDRES	12
10. MESURES DE SÉCURITÉ	14
11. INTRODUCTION.....	14
11.1. VENTILATEUR DE LA FOURNAISE EXISTANTE.....	14
12. INSTALLATION DE L'APPAREIL.....	14
12.1. AGENCEMENTS DE CONDUITS ENTRE GÉNÉRATEURS À AIR CHAUD.....	14
12.2. DÉGAGEMENTS ET PROTECTION DE PLANCHER	18
<i>RACCORDEMENT DE L'ARRIVÉE D'AIR DE LA FOURNAISE EXISTANTE.....</i>	<i>18</i>
12.3. RACCORD DU TUYAU DE FUMÉE ET REGISTRE DE TIRAGE.....	18
12.4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	19
12.5. INSTALLATION DU SERVOMOTEUR	19
12.6. INSTALLATION DU THERMOSTAT	19
12.7. INSTRUCTIONS D'OPÉRATION.....	19
13. SCHEMAS ÉLECTRIQUE POUR ANNEXE EN SÉRIE (VIA CONTRÔLE)	20
14. SCHEMAS ÉLECTRIQUE POUR ANNEXE EN SÉRIE (VIA MOTEUR).....	22
15. INSTALLATION DE L'APPAREIL.....	24
15.1. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA CARTE LIAISON.....	24
15.2. INSTALLATION DE L'ÉCRAN TACTILE	25
15.3. INSTALLATION DU CAPTEUR DE TEMPÉRATURE (RTD) DU PLÉNUM D'AIR CHAUD	27
15.4. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DU SERVOMOTEUR.....	28
15.5. EMBLACEMENT DE L'UNITÉ	29
15.6. DÉGAGEMENTS ET PROTECTION DE PLANCHER	29
15.6.1. DÉGAGEMENTS AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES	29
15.6.2. DÉGAGEMENTS AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES POUR LE PLÉNUM D'AIR CHAUD.....	30
15.6.3. PROTECTION DE PLANCHER	31
15.7. RACCORD DU TUYAU ET DU REGISTRE DE TIRAGE.....	32
15.8. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	33
15.9. REGISTRE DE TIRAGE.....	33
15.10. AIR DE COMBUSTION (INSTALLATION D'UNE ENTRÉE D'AIR FRAIS)	33
15.11. PLÉNUM D'AIR CHAUD	34
16. INSTALLATION DU THERMOSTAT	35
16.1. ANNEXE À BOIS SEULEMENT	35
16.2. INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PRÉCHAUFFAGE DE L'EAU DOMESTIQUE.....	36
17. INSTRUCTIONS DE CONFIGURATION ET D'OPÉRATION	36
17.1. SYSTÈMES DE CONTRÔLE.....	36
17.2. CONFIGURATION DU SYSTÈME.....	36
17.3. ÉCRAN TACTILE.....	36
17.3.1. DESCRIPTION DES ICÔNES.....	37
17.3.2. SÉLECTION DE LA LANGUE, DE L'UNITÉ DE TEMPÉRATURE ET DE L'ALARME.....	37
17.4. BALANCEMENT DU SYSTÈME	37
17.5. CHAUFFAGE AU BOIS.....	38
17.5.1. ALLUMAGE.....	38
17.5.2. PRÉCHAUFFAGE.....	38
17.5.3. CHAUFFAGE	38

17.5.4.	LES PREMIÈRES INDICATIONS D'UNE SURCHAUFFE	38
17.5.5.	LE BOIS COMME COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE	39
17.5.6.	PANNE DE COURANT PROLONGÉE	39
17.5.7.	FEU DE CHEMINÉE	39
17.5.8.	SERVICE DES INCENDIES DE VOTRE MUNICIPALITÉ	39
18.	ENTRETIEN	40
18.1.	ENTRETIEN DES ÉCHANGEURS	40
18.2.	ENTRETIEN DE LA CHEMINÉE	41
18.3.	INSPECTION DU TUYAU À FUMÉE	41
18.4.	AJUSTEMENT DE LA PORTE ET ENTRETIEN DU CORDON D'ÉTANCHÉITÉ	41
18.4.1.	AJUSTEMENT DE LA PORTE	41
19.	PIÈCES DE REMPLACEMENT	41
19.1.	LA VITRE	41
19.2.	LE JOINT D'ÉTANCHÉITÉ	42
20.	DÉPANNAGE	42
20.1.	VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT D'UNE COMPOSANTE	42
20.1.1.	VOLET DE COMBUSTION ET SERPENTIN D'EAU CHAUDE	43
20.1.2.	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE (RTD)	43
20.2.	PRINCIPAUX CODES D'ERREURS, CAUSES ET SOLUTIONS POSSIBLES	43
20.2.1.	L'ANNEXE SURCHAUFFE	44
20.2.2.	AUCUN CHAUFFAGE	44
20.2.3.	ERREUR DE COMMUNICATION	45
20.2.4.	ODEUR DE FUMÉE	45
20.2.5.	L'ÉCRAN TACTILE NE S'ALLUME PAS	45
20.2.6.	SYSTÈME AUXILIAIRE	45
21.	VUE ÉCLATÉE ET LISTE DE PIÈCES	46
22.	GARANTIE À VIE LIMITÉE CADDY (DE BASE)	54
23.	GARANTIE À VIE LIMITÉE CADDY (PRIVILÈGE)	55

NOTE IMPORTANTE

CETTE ANNEXE ET SON SYSTÈME DE CONDUITS D'AIR CHAUD DOIVENT ÊTRE VENDUS ET INSTALLÉS PAR UN PROFESSIONNEL. À DÉFAUT DE POUVOIR S'ENTREtenir AVEC UN PROFESSIONNEL AYANT FAIT L'INSTALLATION DE L'ANNEXE, LE MANUFACTURIER SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS APPLIQUER SA GARANTIE OU DE REFUSER TOUT SOUTIEN TECHNIQUE.

ENREGISTREMENT EN LIGNE DE LA GARANTIE

Afin d'obtenir une couverture complète en cas de réclamation sur garantie, vous devrez fournir une preuve et une date d'achat. Conservez votre facture d'achat. Nous vous recommandons également d'enregistrer votre garantie en ligne au <http://www.caddyfurnaces.com/fr/garantie/enregistrement-garantie>

L'enregistrement de votre garantie en ligne nous aidera à retrouver rapidement les informations requises sur votre appareil.

1. INTRODUCTION

Cette annexe utilise une technologie de combustion (avec le bois comme combustible) qui est semblable au fonctionnement des poêles à bois « EPA ». Cela s'applique à l'allumage, au fond de braise requis et au minimum d'entrée d'air de combustion qui fut déterminée en prenant compte d'un combustible sec et de qualité.

L'annexe Max Caddy a été testée et approuvée selon la norme CSA B415.1-10 qui est la norme canadienne sur les émissions de particules.

Pour obtenir le meilleur rendement possible de votre annexe, voici quelques conseils à mettre en pratique en ce qui concerne l'installation et le fonctionnement de votre annexe Max Caddy.

- Respectez les codes locaux (en cas de doute, contactez votre détaillant);
- Assurez-vous que votre annexe est installée conformément aux instructions apparaissant sur la plaque d'homologation;
- L'ajustement de tous les contrôles doit être fait par un technicien compétent. Le réglage des contrôles et de la vitesse du ventilateur de la fournaise existante doit être conformes aux recommandations de la CMMTQ tout en respectant les plages de pression statique recommandées dans le plénum d'air chaud de l'annexe.

Nous recommandons que nos produits de chauffage au bois soient installés et entretenus par des professionnels certifiés au Canada par WETT (Wood Energy Technical Training) ou au Québec par l'APC (Association des Professionnels du Chauffage).

Cette annexe a été conçue et développée pour être utilisée comme chauffage résidentiel. Un usage commercial ou industriel est interdit et annulera la garantie.

2. PERFORMANCE DE L'APPAREIL ⁽¹⁾

Type de combustible	Bûches de bois sec	
Superficie de chauffage recommandée ^[*]	1,500 à 3,500pi ² (139 à 325 m ²)	
Volume de la chambre à combustion	4.9 pi ³ (0.139 m ³)	
Temps de combustion maximal ^[*]	17 h	
Potentiel énergétique à l'entrée (bûches de bois sec) ⁽²⁾	421,000 BTU	
Puissance thermique globale (min. à max) ⁽³⁾	18,436 BTU/h à 66,620 BTU/h (5.6 kW à 19.6 kW)	
Puissance nominale avec densité de chargement du combustible de 15 lb/pi ³	100,000 BTU/h	
Rendement moyen global ⁽⁸⁾	78.9 % (PCS) ⁽⁵⁾	85 % (PCI) ⁽⁶⁾
Puissance thermique distribuée (min. to max.) ⁽⁷⁾	15,112 BTU/h à 51,203 BTU/h (4.7 kW à 16.0 kW)	
Rendement moyen distribué ⁽⁴⁾	64.6 % (PCS) ⁽⁵⁾	69.7 % (PCI) ⁽⁶⁾
Rendement optimal ⁽⁹⁾	85.7 %	
Taux moyen d'émission de particules ^{(10) (11)}	0.752 lb/mmBTU (0.324 g/MJ)	
Taux moyen de CO ⁽¹²⁾	12.20 lb/mmBTU (5.25 g/MJ)	

^[*] La superficie de chauffage recommandée et le temps de combustion maximal peuvent varier selon la localisation de l'appareil dans l'habitation, le tirage de la cheminée, le climat, les facteurs de perte de chaleur, le type de bois utilisé et d'autres variables. La superficie de chauffage recommandée pour un appareil est définie par le fabricant comme sa capacité à conserver une température minimale acceptable considérant que la configuration de l'espace ou la présence de système de distribution d'air ont un impact important sur la distribution optimale de la chaleur.

⁽¹⁾ Valeurs telles qu'obtenues en test selon CSA B415.1-10, à l'exception de la superficie de chauffage recommandée, du volume de la chambre à combustion, du temps de combustion maximal et du potentiel énergétique. Les performances sont basées sur une charge d'essai prescrite par la norme à 10 lb/pi³ et dont l'humidité varie entre 18% et 28%.

⁽²⁾ Potentiel calculé avec densité de chargement du combustible de 10 lb/pi³ et un pouvoir calorifique sur une base sèche de 8,600 BTU/lb.

⁽³⁾ Globale : Inclus la chaleur par rayonnement de l'appareil et celle distribuée à une densité de chargement du combustible de 10lb/pi³ pour un cycle de combustion complet.

⁽⁴⁾ Rendement basé sur la puissance thermique distribuée obtenue par alternance entre les taux de combustion maximum et minimum et simulant les demandes thermostatiques.

⁽⁵⁾ Pouvoir Calorifique Supérieur du combustible.

⁽⁶⁾ Pouvoir Calorifique Inférieur du combustible.

⁽⁷⁾ Distribuée : Acheminée vers d'autres pièces par un système de ventilation à une densité de chargement du combustible de 10 lb/pi³ pour un cycle de combustion complet.

⁽⁸⁾ Rendement basé sur la puissance thermique distribuée et par rayonnement obtenue par alternance entre les taux de combustion maximum et minimum et simulant les demandes thermostatiques.

⁽⁹⁾ Rendement optimal à un taux de combustion spécifique (PCI).

⁽¹⁰⁾ Basé sur la puissance thermique distribuée.

⁽¹¹⁾ Cet appareil est officiellement testé et certifié par un organisme indépendant.

⁽¹²⁾ Monoxyde de carbone. Basé sur la puissance thermique globale à une densité de chargement du combustible de 10 lb/pi³.

3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Longueur maximale des bûches	25 po (635 mm) / orientation nord-sud*
Diamètre de la buse de raccordement	6 po (152 mm)
Diamètre de cheminée recommandé	6 po (152 mm)
Type de cheminée requise	CAN/ULC S629 (2100 °F)
Coupe-feu	C-Cast
Installation en alcôve	Non approuvé
Installation dans une maison mobile†	Non approuvé
Poids de l'appareil (sans option)	614 lb (279 kg)
Poids à l'expédition (sans option)	729 lb (331 kg)
Normes d'émissions de particules	CSA B415.1-10
Norme canadienne (sécurité)	CSA B366.1

* Orientation est-ouest : par la porte on voit le côté longitudinal des bûches; orientation nord-sud : par la porte on voit le bout des bûches.

† Maison mobile (Canada). Au Canada, une maison mobile est une habitation dont l'assemblage de chaque composante est achevé ou achevé en grande partie avant le déplacement de celle-ci jusqu'à un emplacement pour y être placée sur des fondations, raccordé à des installations de service et qui rencontre la norme CAN/CSA-Z240 MH.

4. SPÉCIFICATIONS

Couleur	Gris
Contrôlée par thermostat	Oui
Type de porte	Simple, vitrée, avec cadre en fonte
Type de vitre	Verre céramique
Plénum d'air chaud – dimensions (Profondeur ou Hauteur)	32 1/8 po
Plénum d'air chaud – dimension (Largeur)	25 3/8 in po
Tiroir à cendres – dimensions (Largeur x Profondeur x Hauteur)	11 15/16 po x 19 5/8 po x 2 5/8 in po
Dégagement – devant	48 po
Dégagement – mur arrière	12 po
Dégagement – mur côté	6 po
Dégagement – mur côté opposé	24 po
Dégagements – conduits d'air chaud	6 po avec pare-chaaleur pour les premiers six pieds et 1 po par la suite
Adaptateur pour prise d'air frais optionnel	5 po
Adaptateur pour prise d'air frais optionnel – localisation	Gauche ou droite
Testé et listé selon les standards applicables par	Un laboratoire accrédité (CAN.)
Garantie	Garantie Limitée à vie

5. PLAQUE D'HOMOLOGATION



Intertek

STANDARDS / NORMES D'ESSAI:

Certified to/Certifié selon CSA B366.1

Certified to/Certifié selon CSA 8415.1-10

(OCT. / OCT. 2019)

Control number: 4002461

LISTED STAND ALONE WOOD ADD-ON FOR AN
EXISTING LISTED OIL-FIRED, GAS OR ELECTRIC CENTRAL
FURNACE

ANNEXE AU BOIS HOMOLOGUÉE POUR ADJONCTION À
UNE FOURNAISE CENTRALE AU MAZOUT, À GAZ OU À
L'ÉLECTRICITÉ EXISTANTE HOMOLOGUÉE

MODEL / MODÈLE : ANNEXE MAX CADDY
MAX CADDY ADD-ON

FOR USE WITH
WOOD ONLY

POUR UTILISATION AVEC
BOIS SEULEMENT

CONTACT LOCAL BUILDING OFFICIALS ABOUT THE
RESTRICTIONS AND INSTALLATION INSPECTION IN
YOUR AREA.

COMMUNIQUER AVEC LES AUTORITÉS LOCALES DU
BÂTIMENT ET DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES AU
SUIVI DES RESTRICTIONS D'INSTALLATION DANS
VOTRE SECTEUR.

FUEL / COMBUSTIBLE : WOOD / BOIS
AC CURRENT ONLY / COURANT CA SEULEMENT

CAUTION : Use copper wire.
ATTENTION: Utiliser des fils de cuivre.

Options : Water Heater / Chauffe-eau

Serial Number
No. de Série

1

INSTALL AND USE ONLY IN ACCORDANCE WITH SBI STOVE BUILDER INTERNATIONAL INSTALLATION AND OPERATION
INSTRUCTIONS.

L'INSTALLATION ET L'OPERATION DOIT SE FAIRE SELON LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'UTILISATION DE
SBI FABRICANT DE POÊLES INTERNATIONAL.

PREVENT HOUSE FIRES

- Type of chimney: chimney suitable for use with solid fuel.
- Use with wood only. Do not use other fuels.
- Load fuel carefully, or damage may result.
- Do not use chemicals or fluids to start the fire.
- The heat exchanger, flue pipe and chimney must be cleaned regularly to remove accumulated creosote and ash. Ensure that the heat exchanger, flue pipe and chimney are cleaned during the summer months. The appliance, flue pipe and chimney must be in good condition.
- Do not use this Add-On without ducts.
- In Canada, the unit must be installed on a non-combustible floor pad extending at least 18 inches (460 mm) in front of the door opening and at least 8 inches (205 mm) at the back and on each side of the unit. The floor pad must have a thickness of at least 0.015" (0.38 mm). Consult owner's manual for more details.
- May be connected to ductwork that is still connected to another furnace.

- Do not connect this unit to a chimney flue serving another appliance.
- Do not connect ductwork so that reverse flow is possible.
- Do not relocate or bypass any of the safety controls in the original Add-On installation.
- Caution: Maintain combustion air to the unit; air starvation is dangerous.
- The Add-On can be used during a power-loss. Remove air filter and let the damper stay in closed position. See owner's manual for optimum performance under those conditions.
- Do not attempt to light a fire when there is oil vapor present.
- See owner's manual for electrical diagram.
- For more information, refer to owner's manual.
- The transfer duct between the existing furnace and the Add-On must be at least 540 square inches (0.35 square meter) and deviations radius must be at least 8" (162 mm).
- The existing furnace must have a maximum BTU of 120,000.

PRÉVEZ LES INCENDIES

- Type de cheminée: cheminée appropriée pour utilisation avec combustibles solides.
- Brûler du bois seulement. Ne pas utiliser d'autres combustibles.
- Charger avec soin pour éviter d'endommager l'annexe.
- N'utiliser aucun produit chimique ou liquide pour allumer le feu.
- Nettoyer l'échangeur de chaleur, le conduit de raccordement et la cheminée pour enlever la crasse et les cendres accumulées. S'assurer que l'échangeur de chaleur, le conduit de raccordement et la cheminée sont nettoyés à la fin de la saison hivernale. L'appareil, le conduit de raccordement et la cheminée doivent être en bon état.
- Ne pas utiliser cette annexe sans conduit.
- Au Canada, l'appareil doit être installé sur une plaque incombustible qui excède le devant de l'ouverture de porte d'au moins 18 pouces (460 mm) ainsi que l'arrière et chaque côté de l'appareil d'au moins 8 pouces (205 mm). La plaque incombustible doit posséder une épaisseur minimale de 0.015" (0.38 mm). Consultez le manuel d'instructions pour plus de détails.
- Peut-être raccordé à des conduits raccordés à un autre générateur d'air chaud.

- Ne pas brancher cette unité à une cheminée servant à un autre appareil.
- Ne pas raccorder aux conduits de ventilation de façon à permettre un débit inversé.
- Ne pas relocaliser ou contourner les contrôles de sécurité originaux de l'annexe.
- Attention: Assurer l'air de combustion adéquate à l'appareil, une privation d'air est dangereuse.
- Cette annexe peut être utilisée lors d'une panne de courant. Le filtre à air doit être retiré et le registre d'entrée d'air doit être laissé fermé. Voir le manuel d'instructions pour des performances optimales dans ces conditions.
- Ne pas allumer lorsque des vapeurs d'huile sont présentes.
- Voir le manuel d'instructions pour les diagrammes électriques.
- Pour de plus amples renseignements, référez-vous au manuel d'instructions.
- Le conduit qui relie la fournaise existante à l'annexe doit avoir un minimum de 540 po carré (0.35 m carré) de surface et un rayon minimum de 8" (162 mm) pour le coude intérieur.
- La fournaise existante doit avoir un BTU maximal de 120,000.

MINIMUM CLEARANCES TO COMBUSTIBLE MATERIALS



Ceiling (1st 6 feet of
ductwork including plenum) :
Ceiling (past 1st 6 feet of ductwork) :
Back wall :
Front Wall :
Right Side Wall :
Left Side Wall :
Floor :
Flue Pipe :

6 in
1 in
12 in
48 in
6 in
24 in
0 in
18 in

DÉGAGEMENTS MINIMUM AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES

Plafond (1er 6 pieds de
conduit incluant le bonnet) :
Plafond (passé les 1ers 6 pieds) :
Mur arrière :
Mur avant :
Mur latéral droit :
Mur latéral gauche :
Plancher :
Tuyau à fumée :

150 mm
25 mm
305 mm
1220 mm
150 mm
610 mm
0 mm
457 mm

Made in La Guadeloupe (Qc), Canada

20/12/2019 (# test)



Fabricant de poêles international
Stove Builder International

Fabrique à La Guadeloupe (Qc), Canada

20/12/2019 (# test)

27822



REFER TO INTERTEK'S DIRECTORY OF BUILDING PRODUCTS FOR DETAILED
SE RÉFÉRER AU RÉPERTOIRE DES PRODUITS HOMOLOGUÉS D'INTERTEK POUR PLUS
D'INFORMATION

STANDARDS / NORMES D'ESSAI:

Certified to/Certifié selon CSA B366.1
Certified to/Certifié selon CSA B415.1-10

(OCT. / OCT. 2019)

Control number: 4002461

PERFORMANCE TESTING OF SOLID-FUEL
BURNING HEATING APPLIANCE

RENDEMENT D'APPAREIL DE
CHAUFFAGE À COMBUSTION SOLIDE

MODEL / MODÈLE :

ANNEXE MAX CADDY

MAX CADDY ADD-ON

PERFORMANCE TECHNICAL DATA FROM CSA B-415.1-10 /

DONNÉES TECHNIQUES DE PERFORMANCE RELATIVE À LA NORME CSA B-415.1-10

- The stated efficiency is based on the higher heating value of the fuel.
- The minimum and maximum delivered heat output rate are based on the tests performed in determining the average emissions rates.
- The average efficiency is based on the amount of delivered heat.
- Le rendement annoncé est basé sur le pouvoir calorifique supérieur du combustible.
- Les puissances thermiques minimales et maximales sont basées sur les essais réalisés pour la détermination du taux moyen d'émission de particules.
- Le rendement moyen est basé sur la quantité de chaleur transportée.

AVERAGE PARTICULATE EMISSION RATE /

0.753

lb/mmBTU

TAUX MOYEN D'ÉMISSION DE PARTICULE:

0.324 g/MJ

AVERAGE EFFICIENCY /

RENDEMENT MOYEN:

64.8%

AVERAGE OVERALL EFFICIENCY /

RENDEMENT MOYEN GLOBAL:

78.9%

MINIMUM DELIVERED HEAT OUTPUT RATE /

PUISSANCE THERMIQUE MINIMALE:

16 109 kJ/h

MAXIMUM DELIVERED HEAT OUTPUT RATE /

PUISSANCE THERMIQUE MAXIMALE:

54 578 kJ/h

MINIMUM OVERALL HEAT OUTPUT RATE /

PUISSANCE THERMIQUE GLOBALE MINIMALE:

19 243 kJ/h

MAXIMUM OVERALL HEAT OUTPUT RATE /

PUISSANCE THERMIQUE GLOBALE MAXIMALE:

67 069 kJ/h

U.S. ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY Certified to comply with 2015 particulate emission standards. Not approved for sale after May 15, 2020./AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES É.U. (EPA). Conforme aux normes d'émission de particules de 2015. Ne peut être vendu après le 15 mai 2020.

This wood heater needs periodic inspection and repair for proper operation. Consult the owner's manual for further information./Cet appareil requiert des inspections et réparations périodiques. Consulter le manuel de l'utilisateur pour plus d'information.

It is against US federal regulations to operate this wood heater in a manner inconsistent with the operating instructions in the owner's manual./Opérer cet appareil de chauffage de façon inconsistante par rapport au manuel de l'utilisateur consiste une violation de la loi fédérale (USA).

DANGER: Risk of fire or explosion

- Do not burn garbage, gasoline, drain oil or other flammable liquids.

WARNING: Risk of fire

- Do not operate with flue draft exceeding 0.06" W.C. (15Pa).
- Do not operate with fuel loading or ash removal doors open.
- Do not store fuel or other combustible material within marked installation clearances.
- Inspect and clean flues and chimney regularly.

CAUTION: Hot surfaces

- Keep children away.
- Do not touch during operation.

DANGER: Risque d'incendies ou d'explosion

- Ne pas brûler d'ordures, d'essence, d'huile moteur ou tout autre liquides inflammable.

AVERTISSEMENT: Risque d'incendies

- Ne pas utiliser si le tirage excède 0.06" C.E. (15Pa).
- Ne pas utiliser avec les portes d'accès et/ou de chargement ouverte.
- Ne pas entreposer de combustible ou matériaux combustibles à l'intérieur des dégagements ; prescrits.



- Inspecter et nettoyer le conduit de raccordement ainsi que la cheminée fréquemment.

TECHNICAL DATA DONNÉES TECHNIQUES

Max Output T°/	185 °F
T° max Sortie	85 °C
Ext. Static Pressure/	0.2" - 0.5" W.C.
Pression Statique Ext.	0.2" - 0.5" C.E.
Electrical Rating /	24VAC, 20 VA, 60Hz
Alimentation Électrique	

PROCEDURE TO FOLLOW IN CASE OF RUN-AWAY FIRE

- 1) Turn down thermostat
- 2) Keep fuel door closed
- 3) Close all combustion air controls

EN CAS D'INCENDIE DE CHEMINÉE

- 1) Baisser le thermostat
- 2) Maintenir la porte de chargement fermée
- 3) Fermer tous les dispositifs d'admission d'air

Made in La Guadeloupe (Qc), Canada

20/12/2019 (# test)



Fabricant de poêles International
Stove Builder International

Fabriquée à La Guadeloupe (Qc), Canada

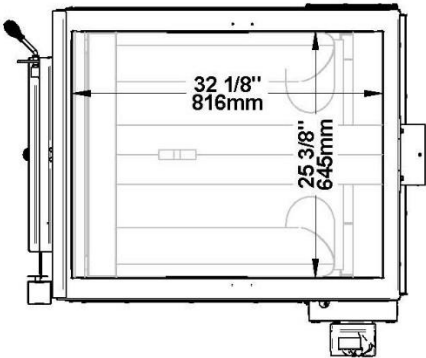
20/12/2019 (# test)

27823

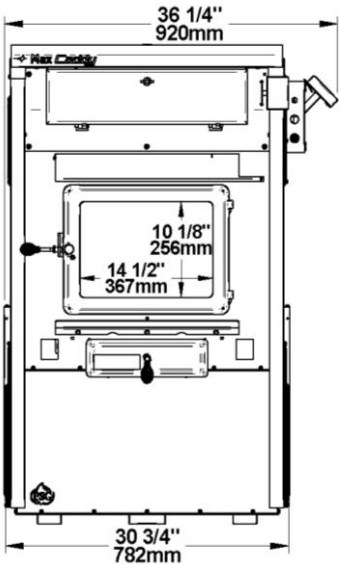
6. DONNÉES TECHNIQUES DE L'ANNEXE MAX CADDY

MODÈLE	TEMP VAR.	PRESSION STATIQUE	
		MIN.	MAX.
	(°F)	Pouce H ₂ O	
MAX-CADDY ANNEXE SÉRIE	100	0,2	0,5

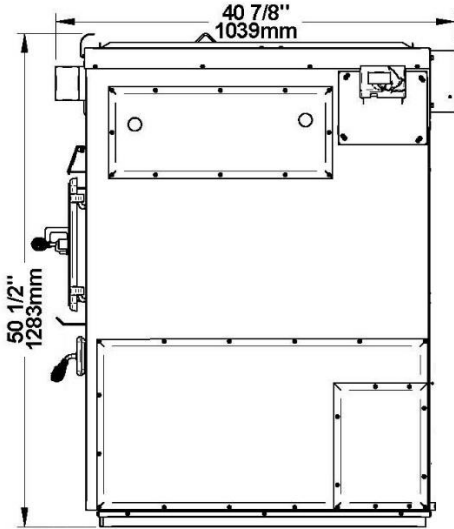
7. DIMENSIONS DE LA L'ANNEXE



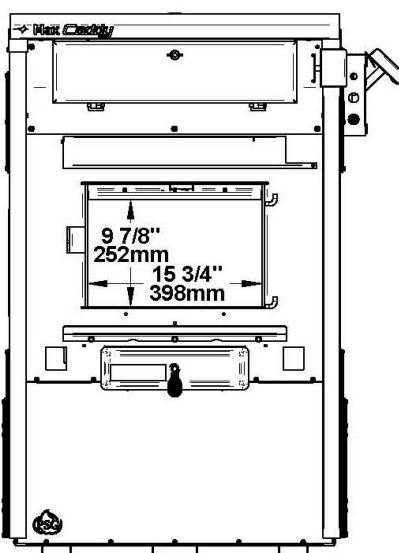
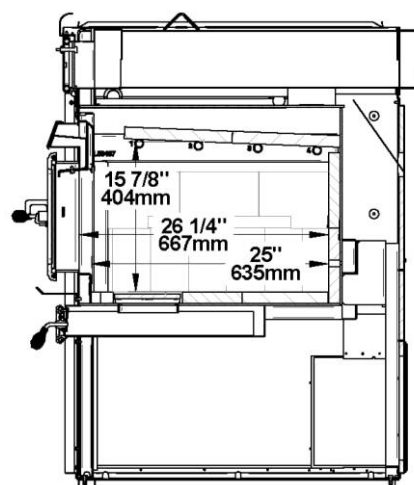
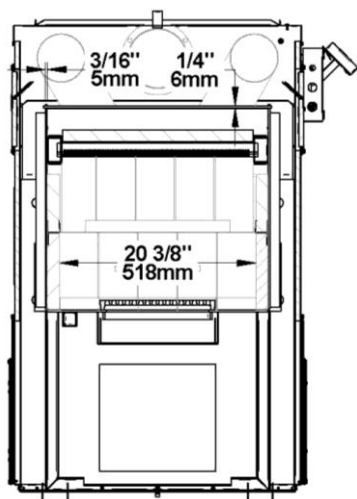
DESSUS



FACE



CÔTÉ



8. TIRAGE ET CHEMINÉE

Cette annexe doit être raccordée à une cheminée approuvée pour appareils de chauffage à bois; il est obligatoire de raccorder à un tuyau de raccordement et une cheminée de 6" de diamètre. Ne pas raccorder cet appareil à une cheminée desservant un autre appareil. Si le tirage pris dans le tuyau d'évacuation (tuyau de raccordement) excède 0.06 P.O. C.E., un volet barométrique devrait être installé. N'installez jamais de registre de cheminée manuel. Le contrôle barométrique doit être ajusté de façon à limiter le tirage maximum mesuré sur le tuyau d'évacuation de la l'annexe à 0,06 P.O.C.E. Veuillez noter que l'appareil pourrait s'emballer (feu incontrôlable) si le tirage excède 0,06 P.O.CE. **Par contre, le tirage minimum à respecter est de 0,04 P.O.C.E. dans le tuyau d'évacuation. Les entrées d'air ne doivent en aucun cas être modifiées en vue d'augmenter la combustion.**

9. RÈGLES DE SÉCURITÉ

ATTENTION!

LES INFORMATIONS INSCRITES SUR LA PLAQUE D'HOMOLOGATION DE L'APPAREIL ONT TOUJOURS PRÉSÉANCE SUR LES INFORMATIONS CONTENUES DANS TOUT AUTRE MÉDIA PUBLIÉ (MANUELS, CATALOGUES, CIRCULAIRES, REVUES ET/OU LES SITES WEB).

9.1. EXIGENCES GÉNÉRALES

S'ASSURER QUE LA SORTIE DE CHEMINÉE DE L'ANNEXE ET LES TUYAUX SONT PROPRES ET EN BONNE CONDITION.

NE PAS UTILISER DE PRODUITS CHIMIQUES OU DE LIQUIDES POUR ALLUMER LE FEU.

NE PAS BRÛLER DE BOIS RECOUVERT DE PEINTURE, DE COLLE OU DE PRODUITS CHIMIQUES.

NE PAS BRÛLER DE DÉCHETS, DE LIQUIDES INFLAMMABLES TELS QUE DE L'ESSENCE, DU NAPHTHE, DE L'HUILE À MOTEUR OU AUTRES MATIÈRES IMPROPRES.

N'ENTREPOSEZ PAS DE BOIS PRÈS DE L'ANNEXE. RESPECTEZ LES DÉGAGEMENTS PRESCRITS ENTRE LES MATÉRIAUX COMBUSTIBLES ET LA SOURCE DE CHALEUR.

AVERTISSEMENT

LE TIROIR À CENDRE ET LE PANNEAU D'ACCÈS AUX ÉCHANGEURS DEVIENNENT TRÈS CHAUDS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE MANIPULÉS À MAINS NUES.

9.2. ODEUR DE PEINTURE

Il est normal qu'une odeur de fumée se dégage de l'appareil lors du premier allumage; il est recommandé de chauffer à haut régime et de bien aérer la maison jusqu'à ce que l'odeur se résorbe. La fumée dégagée n'est pas toxique. **Cette procédure devrait se faire avant que les conduits d'air chaud soient reliés à l'annexe afin de prévenir la dispersion de fumée dans la maison.**

9.3. ENTREPOSAGE DES CENDRES

Les cendres devront être placées dans un contenant de métal avec un couvercle étanche. Ce contenant devrait être placé dehors, loin de tout matériel inflammable. Ce contenant ne doit recevoir aucun autre type de déchet. Si les cendres sont destinées à être enterrées, elles devraient demeurer dans le contenant métallique jusqu'à ce qu'elles soient complètement refroidies.

9.4. CRÉOSOTE, FORMATION ET NÉCESSITÉ D'ÉLIMINATION

Lorsque le bois est brûlé lentement, il produit du goudron et d'autres vapeurs organiques qui, combinées avec de l'humidité, forment la créosote. Les vapeurs de créosote se condensent dans les tuyaux de l'annexe relativement froide. Le résultat est une accumulation de résidus de créosote sur la paroi intérieure du tuyau à fumée et des échangeurs.

N.B. Afin de diminuer la fréquence des nettoyages de la cheminée, faites l'acquisition de votre bois de chauffage au moins un an avant de l'utiliser. Placez-le à un endroit sec sous un abri. De cette façon, le taux d'humidité sera à son minimum lors de l'utilisation et vous obtiendrez un meilleur rendement. Ne jamais entreposer le bois ou des matières combustibles à l'intérieur des distances d'installation ou dans l'espace nécessaire pour le chargement ou pour le nettoyage des cendres.

Lorsque la créosote prend feu, cela produit une flamme extrêmement chaude à l'intérieur de la cheminée.

Lors de la première année d'utilisation, vérifiez régulièrement l'accumulation de saletés dans la cheminée et les conduits. Lorsque vous aurez pu évaluer la vitesse à laquelle le système s'encrasse, vous serez en mesure d'instaurer un programme de nettoyage régulier. Tout dépendant du degré d'utilisation et du bois utilisé, un nettoyage semi-annuel peut être nécessaire. Un nettoyage annuel est obligatoire. **S'il y a une accumulation de créosote, un nettoyage immédiat s'impose afin d'éliminer le risque d'incendie.**

Rappelez-vous qu'un petit feu intense est préférable à un gros feu à l'état étouffé pour prévenir l'accumulation de créosote. Il est essentiel d'avoir un plan d'urgence en cas de feu de cheminée. **De plus, il est particulièrement important de nettoyer les échangeurs et les conduits à la fin de la saison, afin de réduire au minimum les risques de corrosion.**

9.5. DÉTECTEUR DE FUMÉE

Nous recommandons fortement l'utilisation d'un détecteur de fumée dans votre maison. Il doit être installé à une distance minimum de 15 pieds (4,57 m) de l'appareil afin d'éviter que la fumée pouvant s'échapper lors du chargement ou de l'allumage ne déclenche inutilement le détecteur.

9.6. VITRE DE LA PORTE

Si vous voulez garder une installation propre et sécuritaire, il ne faudrait pas construire votre feu trop près de la vitre ou appuyer vos bûches sur celle-ci.

Ne faites pas fonctionner votre annexe à un régime de combustion trop bas. Laissez l'entrée d'air ouverte assez longtemps à l'allumage pour que le feu ne soit pas porté à étouffer à régime réduit, sinon vous risquez de salir la vitre inutilement.

Un feu intense aide votre vitre à se nettoyer d'elle-même. Toutefois, si elle est vraiment trop sale, ce qui ne devrait normalement pas se produire, vous devrez utiliser un chiffon humide et un nettoyeur pour vitres de poêles et foyers à bois. Nettoyez la vitre **SEULEMENT** lorsque l'appareil est froid. N'utilisez pas un nettoyeur abrasif.

ATTENTION! Éviter de cogner ou de rayer la vitre. Cela pourrait l'endommager.

9.6.1. CARACTÉRISTIQUES DE LA VITRE

La vitre est en verre céramique d'une épaisseur de 5/32" (4 mm).

Si vous chauffez votre annexe avec une vitre brisée, vous pouvez sérieusement endommager votre appareil. Pour vous procurer une vitre de remplacement, consultez votre détaillant.

9.7. TIROIR À CENDRES

Votre appareil est muni d'un tiroir à cendre servant à recevoir les cendres produites par la combustion du bois. Le panneau d'accès au tiroir ne doit en aucun cas demeurer ouvert pendant la combustion car cela activerait la flamme et créerait un feu incontrôlable et le surplus d'air pourrait causer la dispersion de cendres dans le système de ventilation. **Le tiroir doit être nettoyé régulièrement. Utilisez un aspirateur pour retirer toutes cendres autour du tiroir. Le fait de ne pas effectuer cette opération importante causerait la dispersion des cendres dans le système de ventilation.**

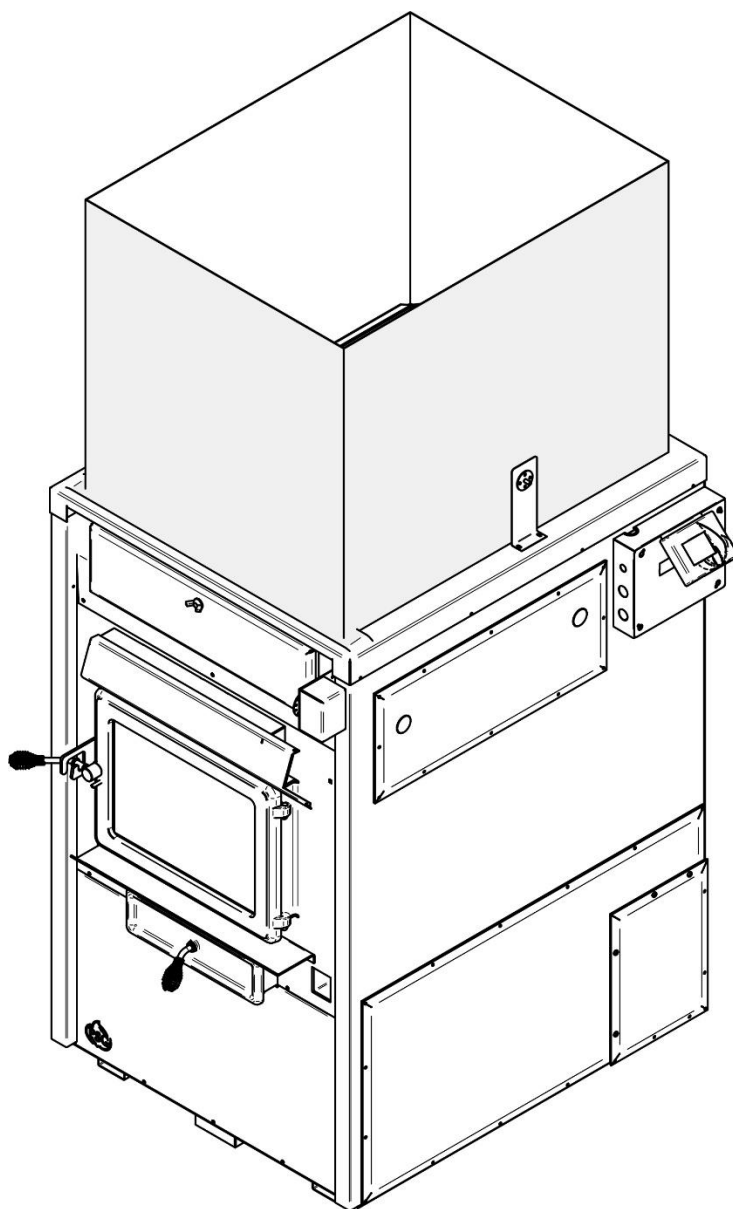
Il est nécessaire de maintenir la porte et le cendrier fermés lors du fonctionnement de l'appareil et de garder les cordons d'étanchéité en bon état. En cas de détérioration, consultez votre détaillant et procurez-vous une pièce d'origine.

9.8. GRILLE À CENDRES

Lorsque la grille à cendre est en voie de se détériorer, elle doit être remplacée. Vous pourrez vous en procurer une nouvelle chez votre détaillant.

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'OPÉRATION DE :

ANNEXE EN SÉRIE AU BOIS MAX-CADDY (INSTALLATION AU CANADA SEULEMENT)
PF01102



10. MESURES DE SÉCURITÉ

ATTENTION !

LE BON FONCTIONNEMENT D'UNE ANNEXE AU GAZ DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ PAR UN INSTALLATEUR D'APPAREILS AU GAZ RECONNU PAR UN ORGANISME DE RÉGLEMENTATION AVANT ET APRÈS L'INSTALLATION DE L'ANNEXE MAX CADDY.

ATTENTION !

RACCORDER SEULEMENT A UN APPAREIL DE CHAUFFAGE CERTIFIÉ CONFORME A LA NORME CGA CAN/CGA-2.3 OU DE SES PRÉCÉDENTES.

11. INTRODUCTION

L'annexe MAX CADDY pour chauffage au bois est homologuée pour être utilisée en conjonction avec une fournaise au mazout existante ou toute fournaise au gaz ou électrique dont la puissance nominale ne dépasse pas 120,000 BTU/h (35,17 kW)

11.1. VENTILATEUR DE LA FOURNAISE EXISTANTE

Le débit d'air théorique dans le plénum provenant de la fournaise existante doit être d'au moins 2 100 PCM. Lorsque le ventilateur est en charge avec une pression statique ajustée entre 0,2 à 0,5 po CE, le débit doit être au moins égale à 1260 PCM.

Quelques ajustements sur le moteur et le ventilateur de la fournaise existante peuvent être nécessaires. Dans ce cas, les règles suivantes s'appliquent :

- Sur un ventilateur à entraînement par courroie, il est possible de changer les poulies du moteur de ventilateur pour faire l'ajustement.
- Sur un ventilateur à entraînement direct, le moteur ne doit pas être changé, mais la vitesse du moteur peut être augmentée ou diminuée.

ATTENTION !

LE VENTILATEUR DE LA FOURNAISE EXISTANTE NE DOIT PAS ÊTRE CHANGÉ.

AVERTISSEMENT

LE COURANT ÉLECTRIQUE CIRCULANT DANS LE MOTEUR DU VENTILATEUR NE DOIT PAS DÉPASSER LA PUISSANCE NOMINALE.

12. INSTALLATION DE L'APPAREIL

Si la fournaise existante doit être modifiée, les normes suivantes doivent être respectées :

Annexe Bois-huile

- NFPA 31: Standard for the installation of oil-burning equipment.
- CSA B.139: Installation code for oil-burning equipment.

Annexe Bois-gaz

- National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/ NFPA 54.
- CAN/CGA-B149.1 & CAN/CGA-B149.2 : Natural Gas & Propane Installation Code et Propane Storage & Handling Code.

12.1. AGENCEMENTS DE CONDUITS ENTRE GÉNÉRATEURS À AIR CHAUD

Cette annexe est homologuée seulement pour installation dans les configurations présentées à **L'OPTION 1, 2, 3 et 4** de cette section. Les configurations présentées dans les **Exemples 1 et 2** de cette section sont interdites.

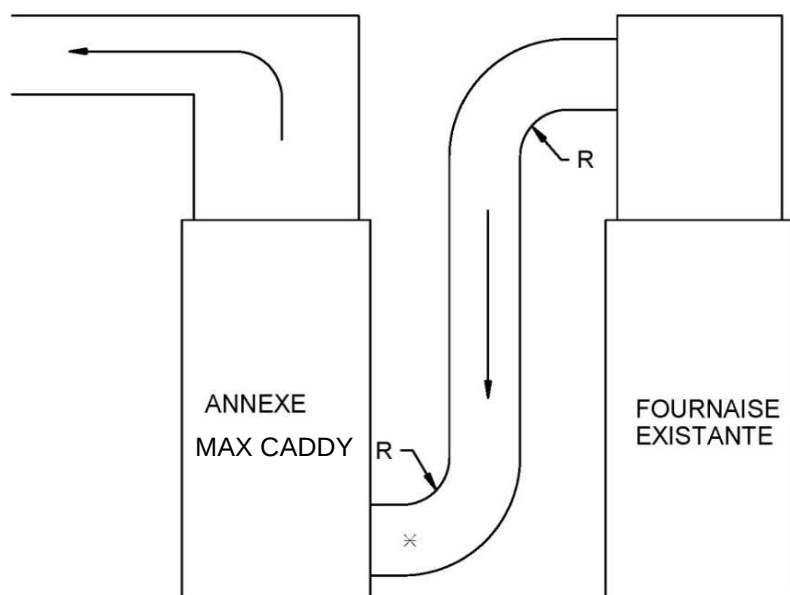
Installer les chambres d'air et les conduits en ligne conformément au schéma de **L'OPTION 1** de cette section. On ne doit envisager de raccorder les conduits en série (**OPTION 2**) que si l'installation en ligne (**OPTION 1**) ne peut être réalisée.

Si les conduits sont raccordés en série (**OPTION 2**) et que la fournaise existante est équipée d'un contrôle de limite de ventilateur monté dans la chambre d'air, la cloison que l'on installe doit être située au moins 5" (127 mm) au-dessus du contrôle de limite. Cette cloison doit être étanche.

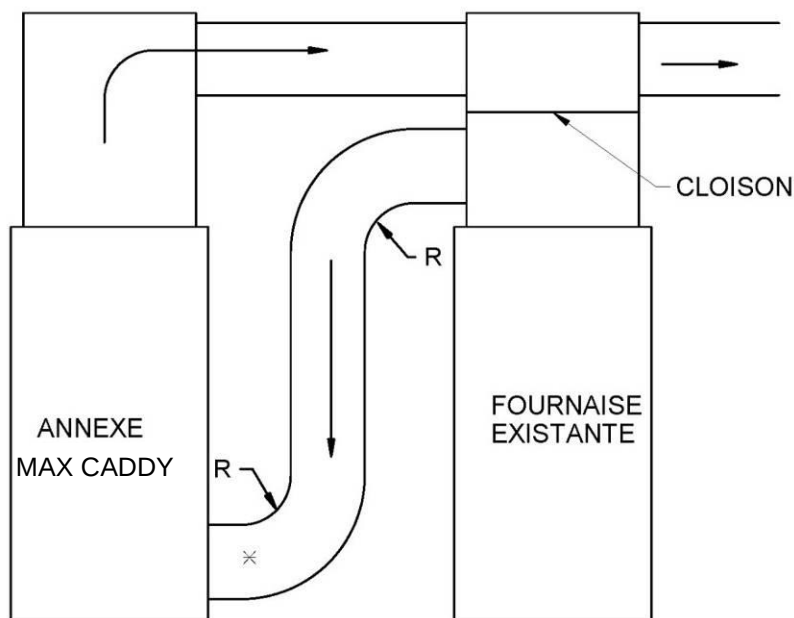
Les **OPTION 3** et **OPTION 4** sont permises lorsque l'installation de l'annexe MAX CADDY est faite avec une fournaise existante dont la sortie d'air chaud est descendante. Le conduit de la sortie d'air chaud de l'annexe MAX CADDY doit **obligatoirement** être au-dessus de l'annexe et ne peut être dirigé vers le bas.

Ne pas raccorder les conduits de façon à permettre une inversion de l'écoulement de l'air (voir **exemple 1 et 3**.)

Le conduit qui relie la fournaise existante à l'annexe doit avoir un minimum de 540 po² (0.35 m²) de surface et un rayon minimum de 6" pour le coude intérieur (152 mm). (Voir **OPTION 1 et 2**.)

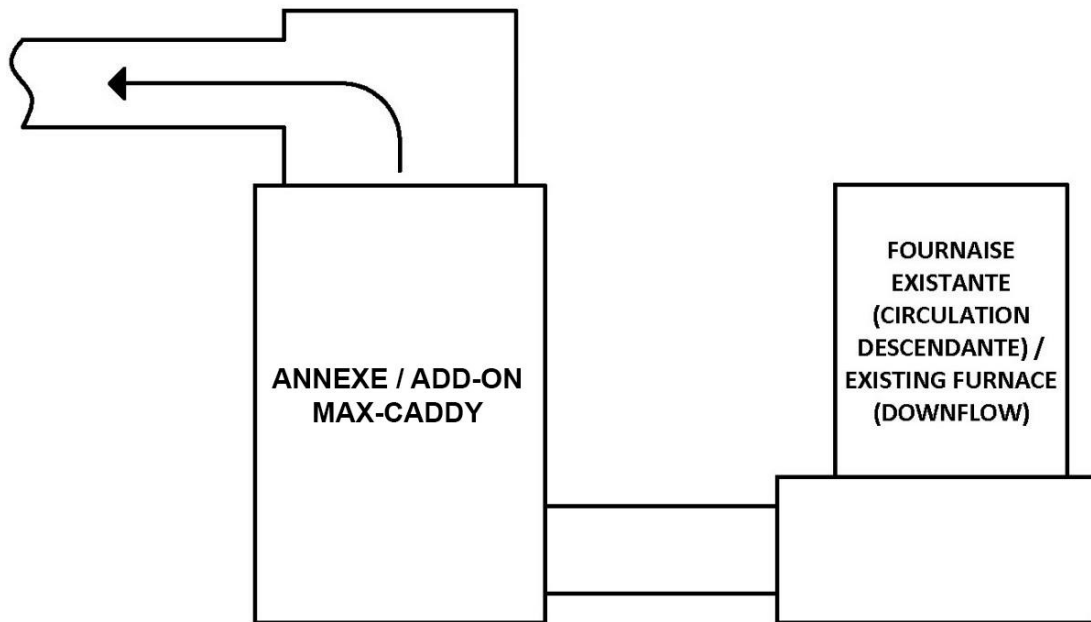


Option 1

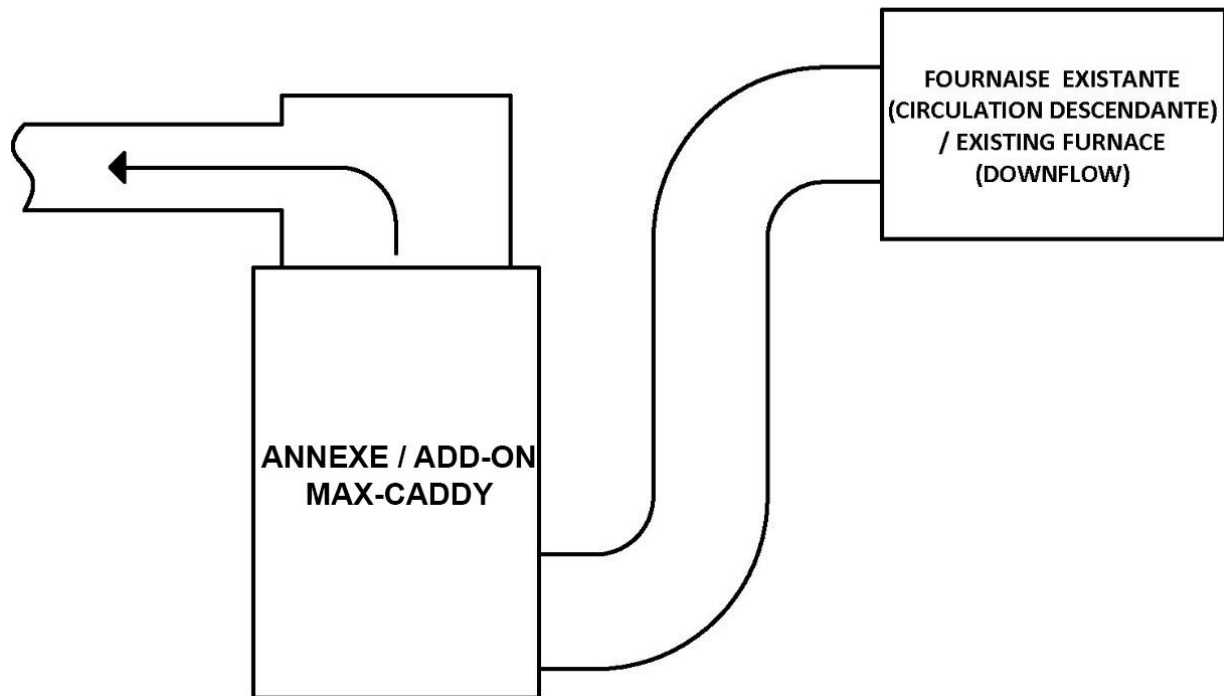


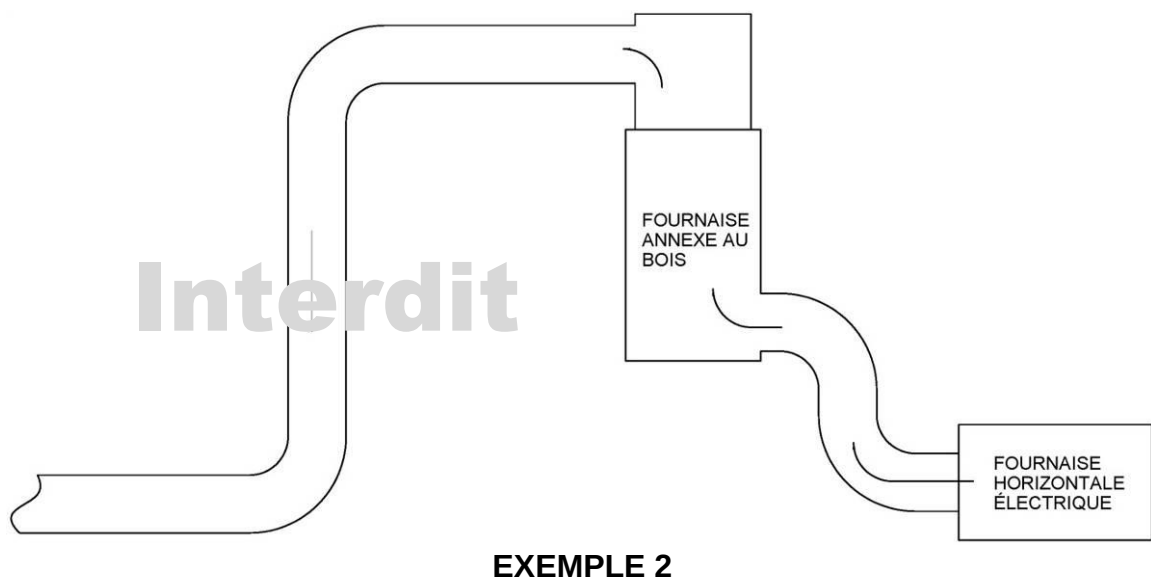
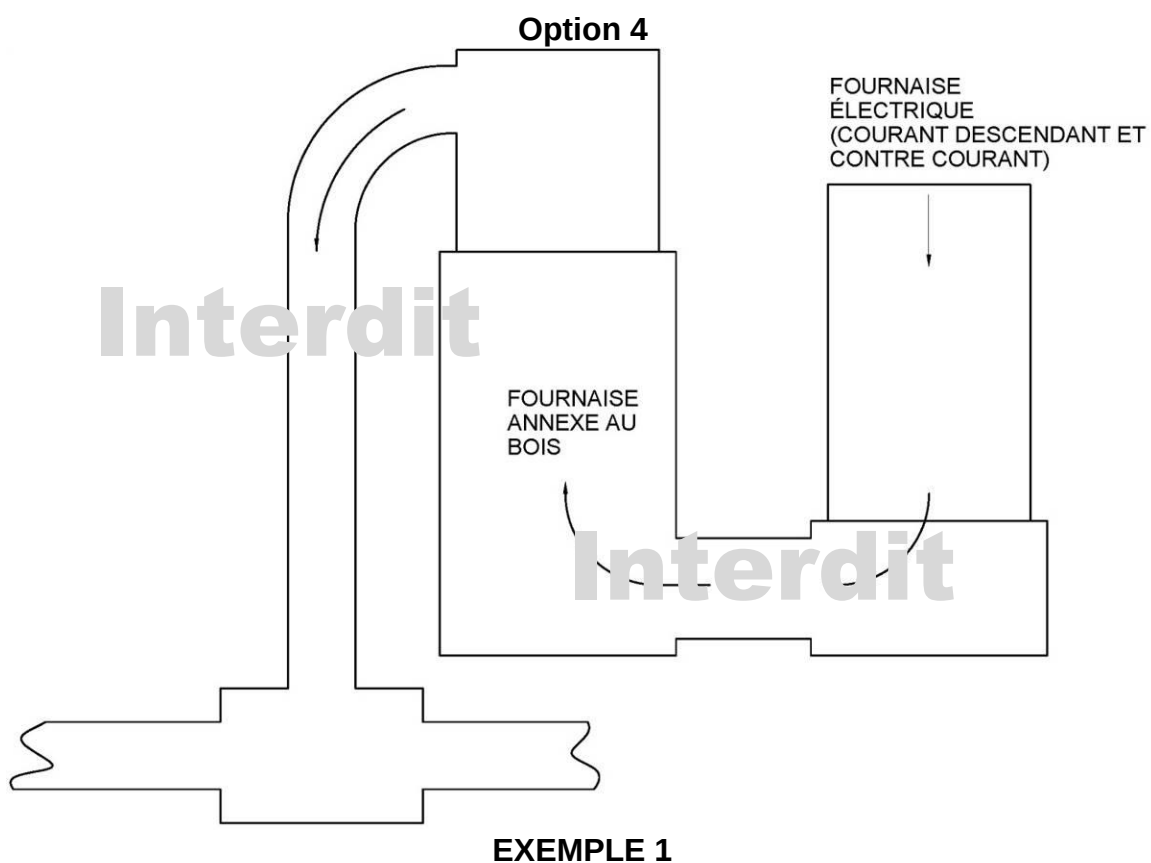
- * taille minimum du conduit 540 pouces carré (0.35 m²)
- * R=rayon minimum 6 pouces

Option 2



Option 3





N'ENLEVER, DÉPLACER OU CONTOURNER AUCUNE COMMANDE DE SÉCURITÉ DE LA FOURNAISE EXISTANTE.

L'écoulement de l'air à travers la fournaise existante doit être caractérisé avant d'installer l'annexe MAX CADDY:

1. Faire fonctionner la fournaise existante le temps qu'elle atteigne sa température normale d'opération.
2. À l'aide d'un thermomètre, mesurer la température du retour d'air frais et celle de la distribution d'air chaud.

Note : Il peut y avoir un temps de réaction important dans les lectures de nombreux thermomètres disponibles sur le marché. Donnez-leur suffisamment de temps pour se stabiliser lors de la prise de température.

L'augmentation de température à travers l'annexe est déterminée en soustrayant la température de l'air de retour de celle de l'air de distribution. Le résultat (t) vous sera nécessaire pour l'étape suivante.

3. Faire les vérifications suivantes:

Fournaise existante au mazout, électricité ou au gaz:

$$Q = \frac{q}{1.08 \times (T2 - T1)}$$

Q= débit en PCM

q = flux de chaleur en Btu/h

T1= température du retour d'air frais °F

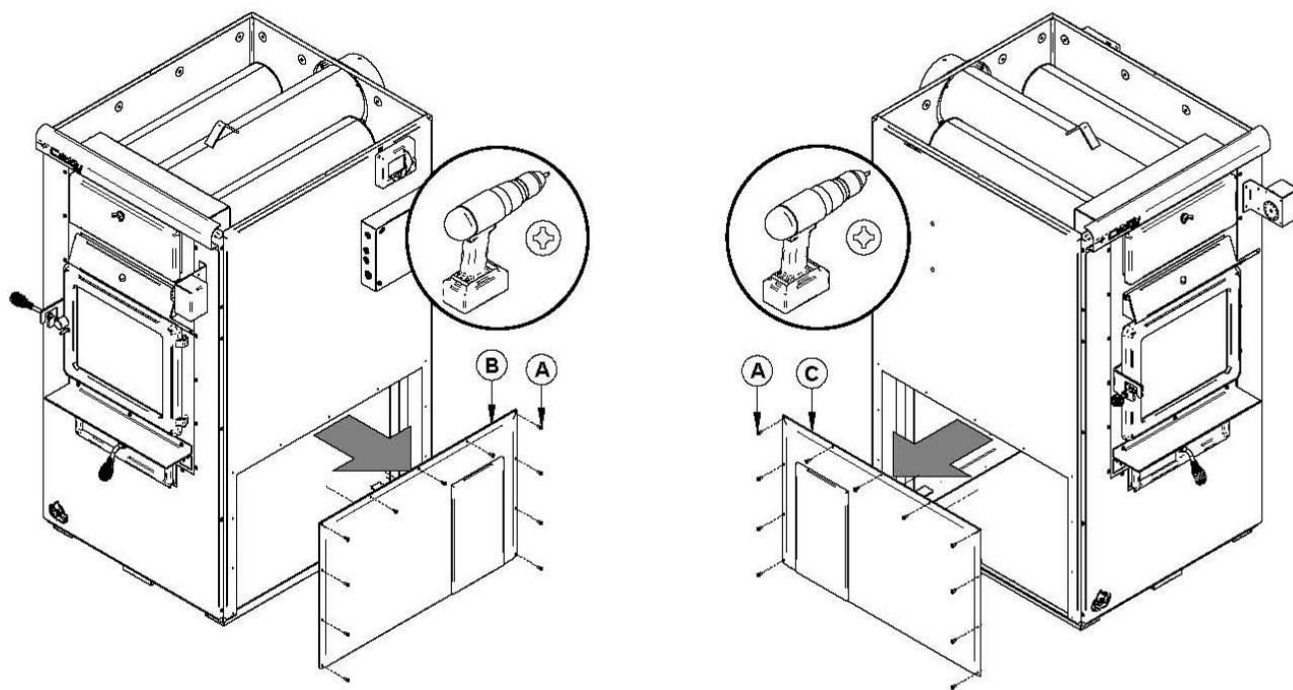
T2= température de sortie d'air chaud °F

12.2. DÉGAGEMENTS ET PROTECTION DE PLANCHER

N.B. Cet appareil doit être installé conformément aux instructions indiquées sur la plaque d'homologation apposée sur l'appareil.

RACCORDEMENT DE L'ARRIVÉE D'AIR DE LA FOURNAISE EXISTANTE

Pour raccorder l'arrivée d'air de la fournaise existante sur le côté droit ou gauche de votre annexe Max Caddy en configuration annexe en série, dévissez les vis (A) qui retiennent le panneau (B ou C) (vous pouvez en disposer). Raccordez les conduits.



12.3. RACCORD DU TUYAU DE FUMÉE ET REGISTRE DE TIRAGE

L'annexe Max Caddy doit être raccordée à un système de conduits et à une cheminée en bon état et adapté à la combustion du bois. L'utilisation d'un tuyau de raccordement de 6" est recommandée. **Il est strictement interdit de**

raccorder un appareil à combustible solide à un conduit de fumée qui dessert un appareil fonctionnant au gaz naturel ou gaz propane. Norme CAN/CSA- B365.1.

ATTENTION!
N'INSTALLEZ JAMAIS DE REGISTRE DE CHEMINÉE MANUEL.

12.4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Voir Section 14 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

12.5. INSTALLATION DU SERVOMOTEUR

Voir Section 14.5 - INSTALLATION ET RACCORDEMENT DU SERVOMOTEUR

12.6. INSTALLATION DU THERMOSTAT

Voir Section 15 - INSTALLATION DU THERMOSTAT

12.7. INSTRUCTIONS D'OPÉRATION

Faire fonctionner la fournaise existante pour s'assurer qu'elle fonctionnera bien lorsque nécessaire.

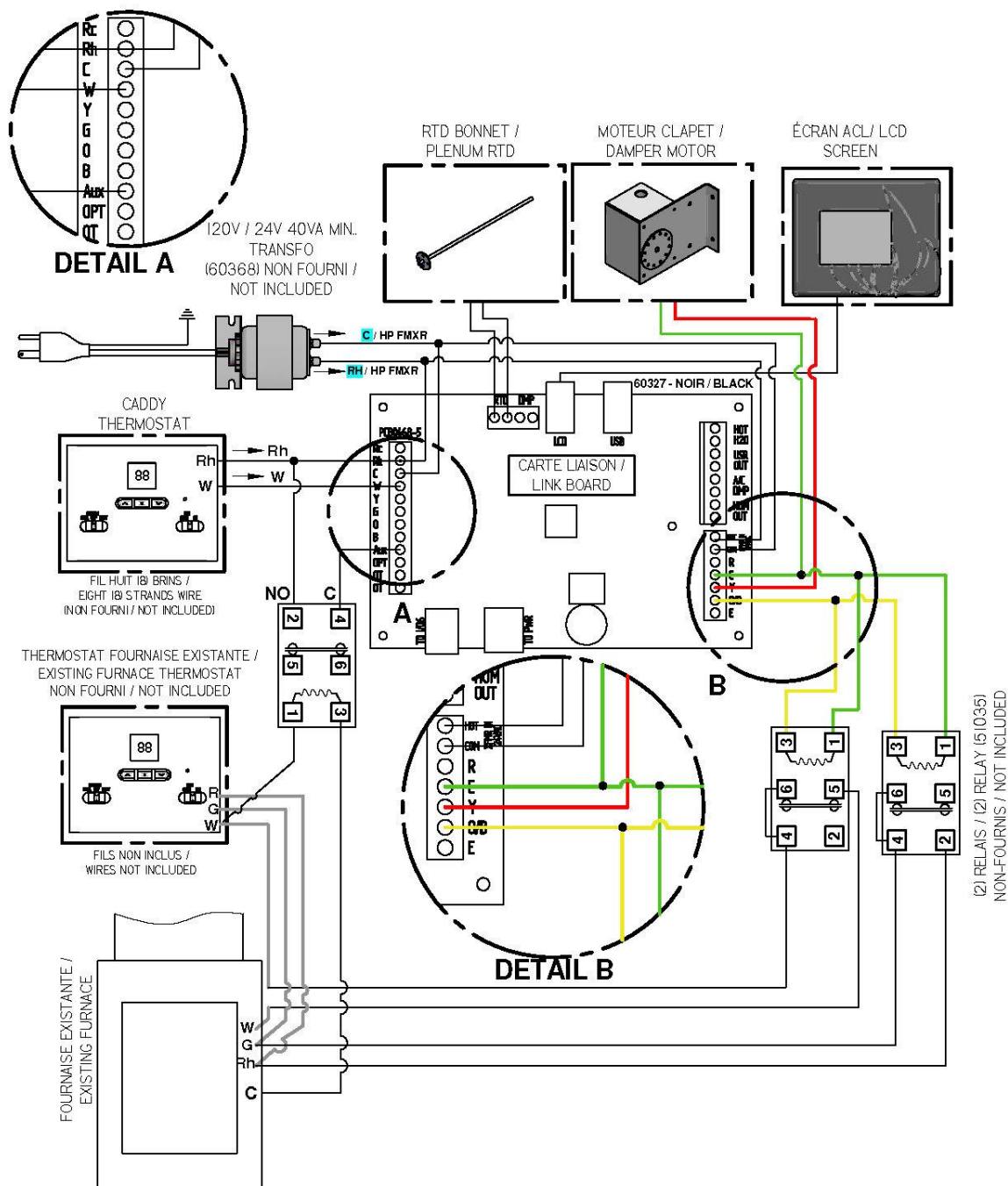
Sur l'annexe au bois, le thermostat commande le volet d'admission d'air. Lorsque le thermostat commande, le volet d'admission d'air s'ouvre et le feu s'attise; lorsque le capteur de température atteint la température de consigne, celui-ci actionne le moteur du ventilateur de la fournaise existante à la vitesse sélectionnée pour le chauffage.

Lorsqu'il n'y a pas de demande de chaleur, le volet d'admission d'air doit être complètement fermée et la chaîne doit être fixée au servomoteur à la position « 8 heures ».

13. SCHEMAS ÉLECTRIQUE POUR ANNEXE EN SÉRIE (VIA CONTRÔLE)

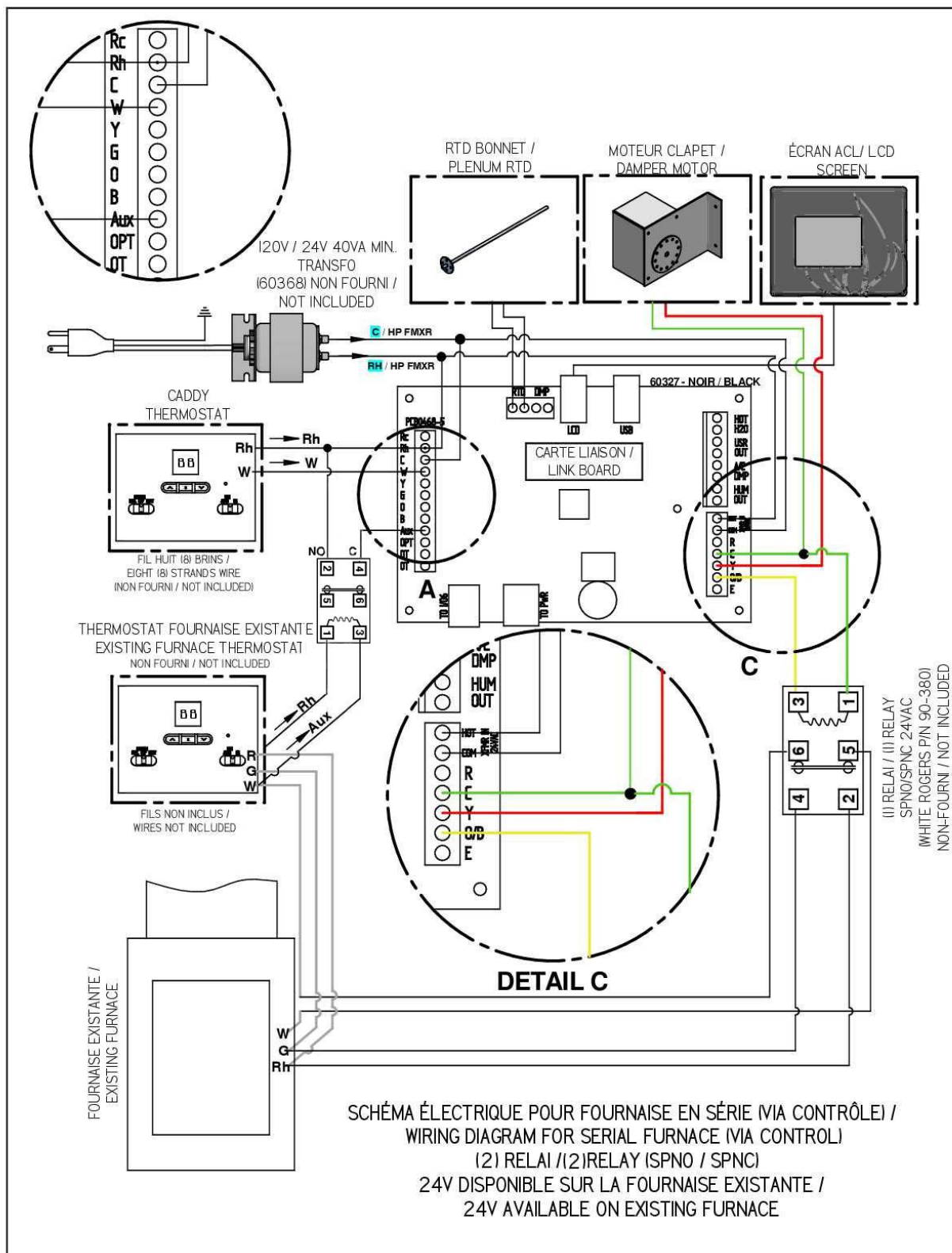
Note Importante :

Il est essentiel d'utiliser les trois (3) relais SBI #51035 afin de réaliser le branchement tel que sur les schémas à 3 relais. Il est possible d'utiliser seulement deux relais de la marque White Rodger (SPNC/SPNO #90-380) pour les schémas à deux (2) relais. L'utilisation d'une autre marque ou modèle de relai n'est pas recommandé puisqu'un support technique très limité pourra être fourni.



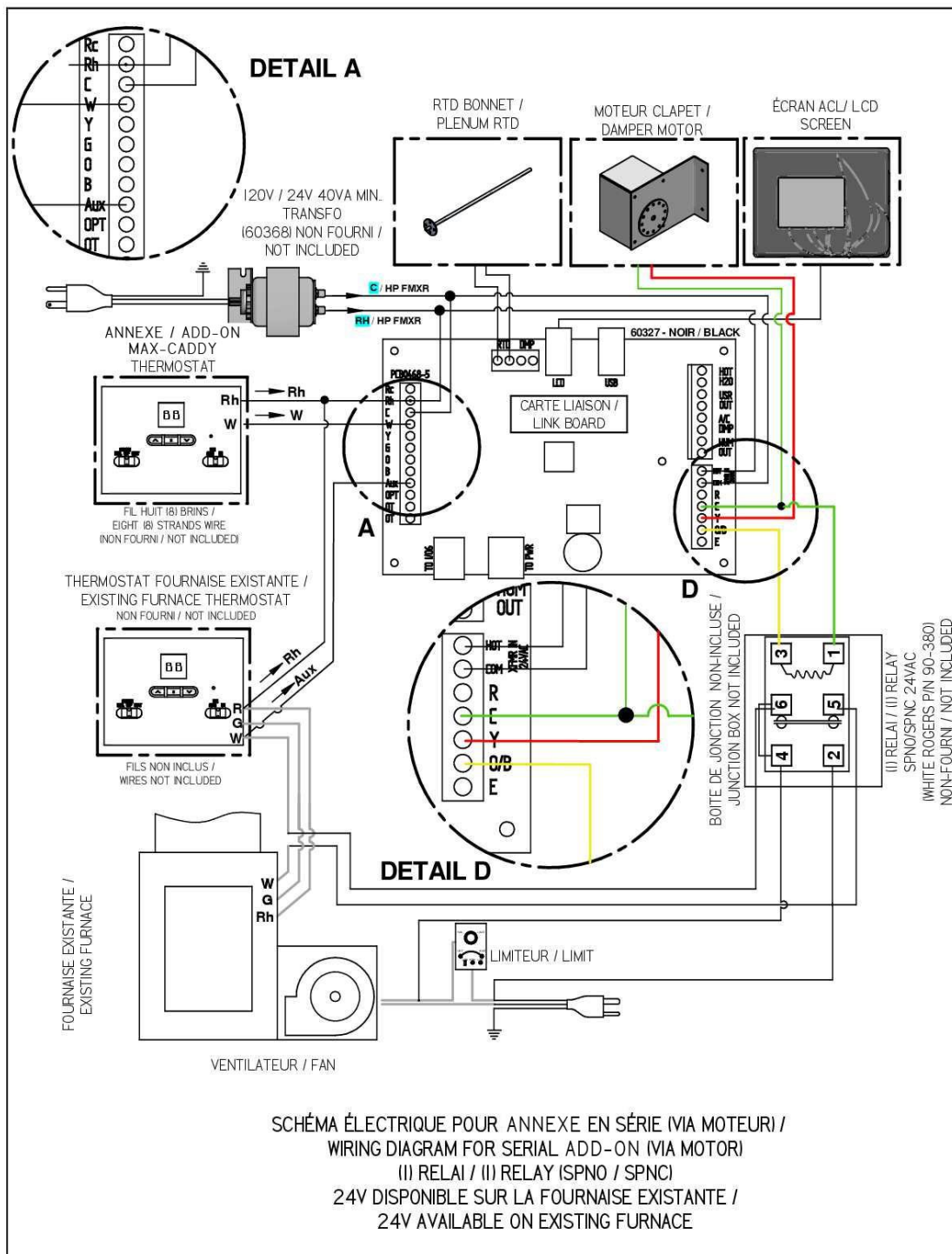
SCHEMA ÉLECTRIQUE POUR FOURNAISE EN SÉRIE (VIA CONTRÔLE) /
WIRING DIAGRAM FOR SERIAL FURNACE (VIA CONTROL)
(3) RELAIS / (3) RELAY (S1035)

NECESSITE 3 RELAIS (51305) (NON-FOURNIS).

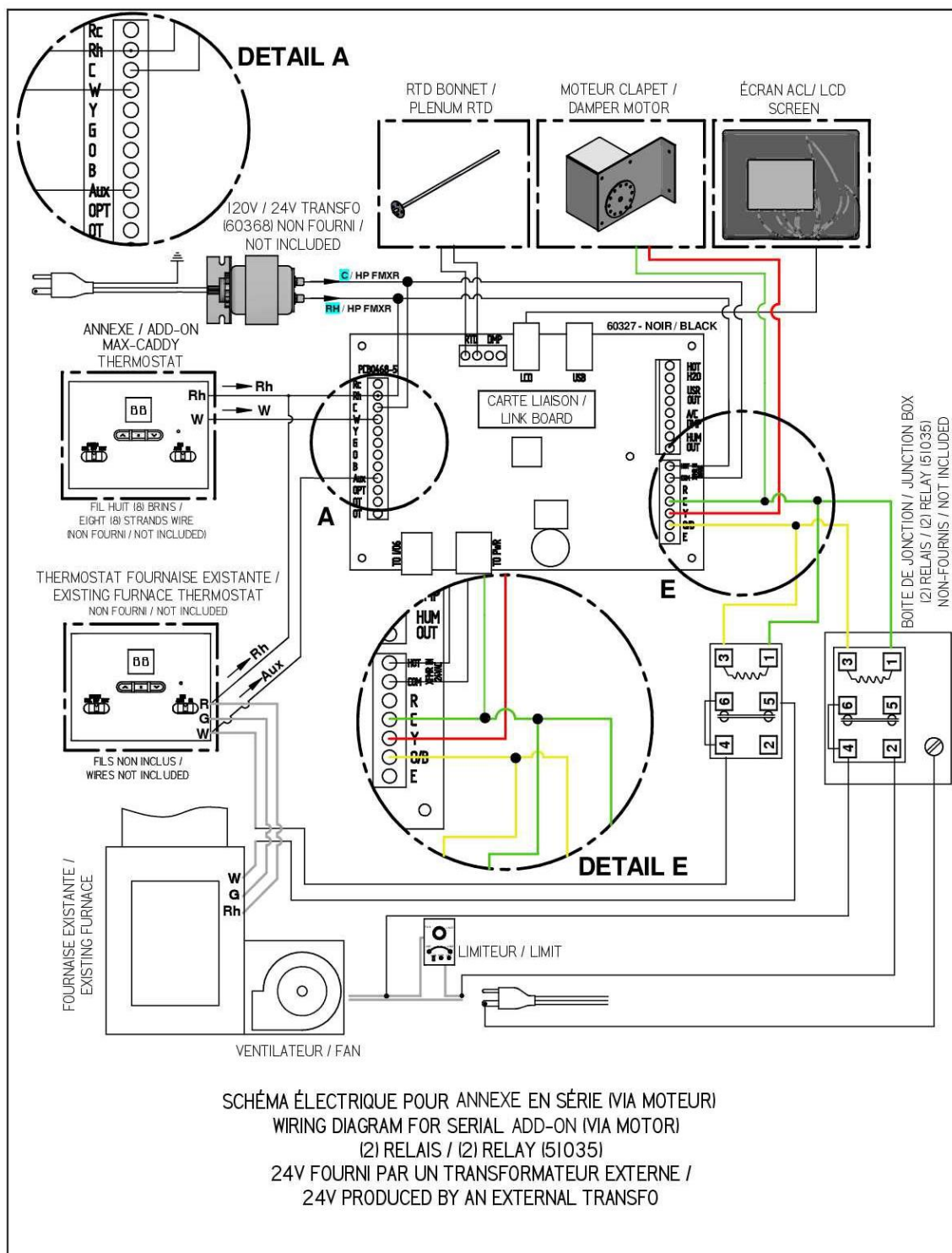


**NÉCESSITE 2 RELAIS SPNO/SPNC (WHITE ROGERS P/N 90-380) (NON FOURNI)
ET 24V DISPONIBLE SUR LA FOURNAISE EXISTANTE.**

14. SCHEMAS ÉLECTRIQUE POUR ANNEXE EN SÉRIE (VIA MOTEUR)



NECESSITE 1 RELAIS (51035) AVEC UNE BOÎTE DE JONCTION (NON-FOURNIS).



**NECESSITE 2 RELAIS SPNO/SPNC (WHITE ROGERS P/N 90-380)
AVEC UNE BOITE DE JONCTION (NON FOURNIS)
ET 24V DISPONIBLE SUR LA FOUNAISE EXISTANTE.**

15. INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation doit être faite en respectant les codes d'installation applicables soient la norme CSA-B365 « Installation code for solid-fuel-burning appliances and equipment » au Canada et la norme NFPA 90B « Standard for the installation of warm air heating and air-conditioning system » aux États-Unis. De plus, pour toutes connections électrique, la norme canadienne CSA C22.1 « Canadian electrical code » et aux États-Unis la norme NFPA 70 « National Electrical Code » doivent être suivies.

L'ajustement de tous les contrôles doit être fait par un technicien compétent. Le réglage des contrôles et de la vitesse du ventilateur doit être conforme aux recommandations de la CMMTQ tout en respectant les plages de pression statique recommandées pour le plénum d'air chaud de la fournaise.

Nous recommandons que nos produits de chauffage au bois soient installés et entretenus par des professionnels certifiés aux États-Unis par le NFI (National Fireplace Institute®) ou au Canada par WETT (Wood Energy Technical Training) ou au Québec par l'APC (Association des Professionnels du Chauffage).

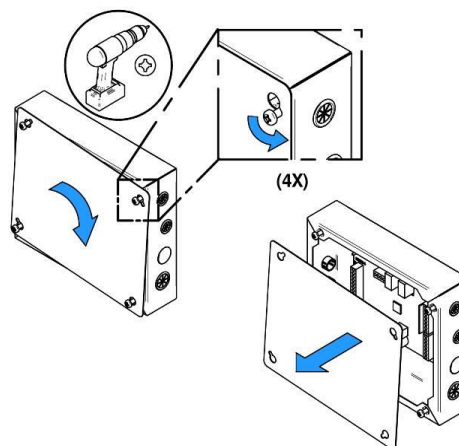
Inspectez la fournaise pour s'assurer qu'elle n'a pas été endommagée au cours du transport. Retirez les commandes électriques et l'enveloppe contenant les instructions qui se trouvent dans la chambre à combustion et les outils qui se trouvent dans les tuyaux d'évacuation de la fournaise.

15.1. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA CARTE LIAISON

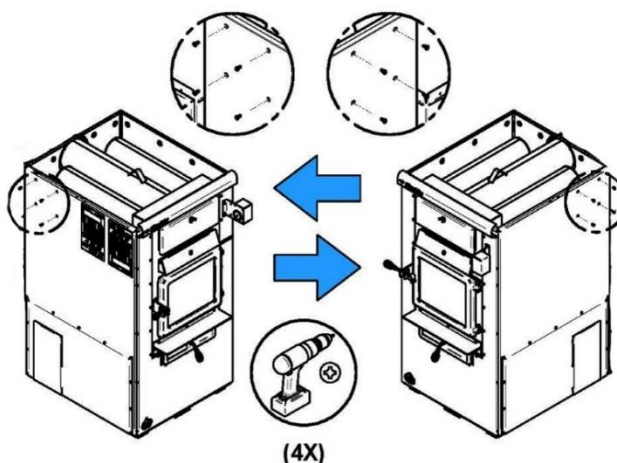
Les instructions d'installation qui suivent s'appliquent pour une localisation des contrôles à la droite ou à la gauche de l'appareil. Le côté le plus accessible est à privilégier pour faciliter le raccordement des appareils auxiliaires ou pour l'entretien.

Les composantes à installées se trouve dans la chambre à combustion de l'annexe.

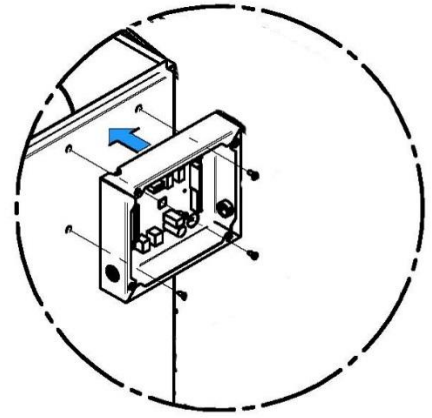
1. Retirez le couvercle du boîtier de la carte liaison.



2. Retirez les quatre vis présente sur le côté d'installation désiré.

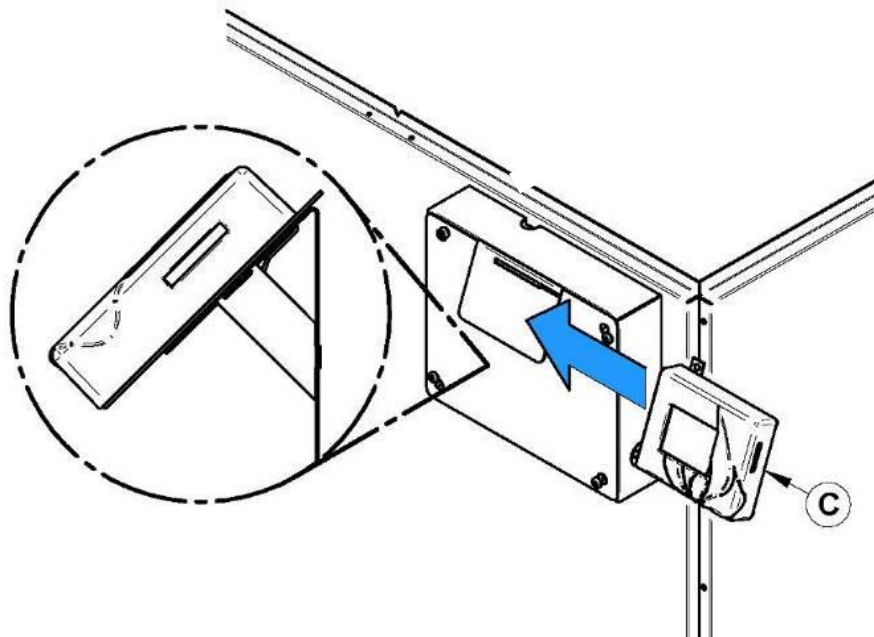


3. Alignez les trous dans les embosses du boîtier de carte liaison avec les trous sur le côté de l'annexe. Utilisez les vis retirées à l'étape précédente pour fixer le boîtier à l'annexe.

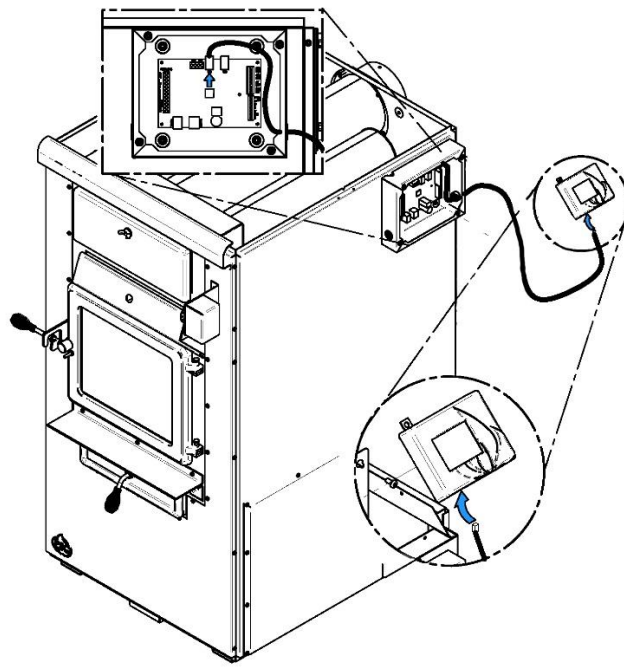


15.2. INSTALLATION DE L'ÉCRAN TACTILE

L'écran tactile est utilisé pour opérer le système. Il doit être installé sur le support prévu à cet effet à l'arrière de l'annexe, du même côté que le boîtier de la carte liaison.



Connectez la carte de liaison à l'écran tactile à l'aide du fil de télécommunication fourni dans l'ensemble de manuel. Branchez le fil de télécommunication dans le terminal de la carte de liaison étiqueté LCD et faites-le sortir du boîtier via le passe-fil du haut. Faites simplement courir le fil sur le côté de l'annexe en utilisant les attaches en plastique fournies avec l'ensemble de manuel d'utilisation. Remettez en place le panneau d'accès de la carte liaison. Prenez note que l'écran tactile est amovible si l'accès est restreint.



15.3. INSTALLATION DU CAPTEUR DE TEMPÉRATURE (RTD) DU PLÉNUM D'AIR CHAUD

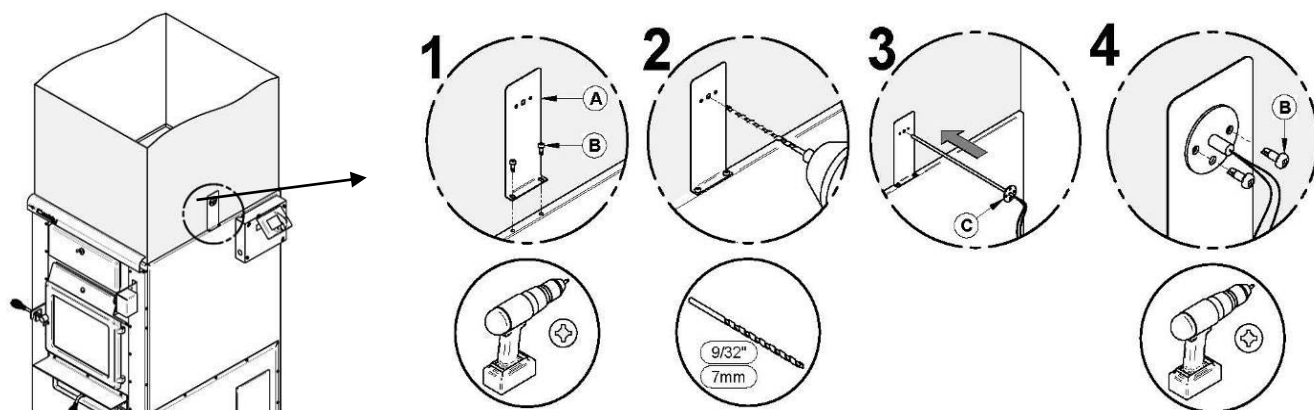
Sur l'annexe Max Caddy, un capteur de température (RTD) doit être installé sur le côté de l'appareil à l'aide du support fourni avec celui-ci. Le capteur de température est primordial au fonctionnement de l'appareil. Elle sert à lire la température à l'intérieur du plénum d'air chaud de l'annexe. Il est important que le RTD et que le support du RTD soient sécurisés de façon appropriée sur le plénum d'air chaud.

ATTENTION : UTILISEZ DES FILS (NON INCLUS) APPROUVÉS POUR 75 °C OU PLUS.

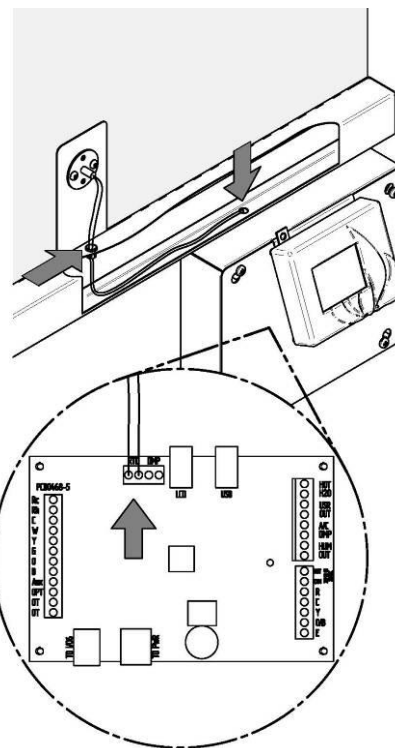
ÉTAPE 1 : Retirez les deux vis déjà sécurisées sur l'annexe (B) du côté où vous avez choisi d'installer le boîtier de la carte liaison. Ensuite, sécurisez le support du RTD (A) à l'aide des deux vis que vous avez retirées précédemment.

ÉTAPE 2 : À l'aide d'une perceuse et d'une mèche 9/32", percez un trou dans le plénum d'air chaud de façon que la tige du RTD puisse entrer dans ce trou.

ÉTAPES 3 et 4 : Sécurisez le RTD en place sur le plénum d'air chaud à l'aide des deux vis auto-perçantes fournies avec le manuel d'utilisation.

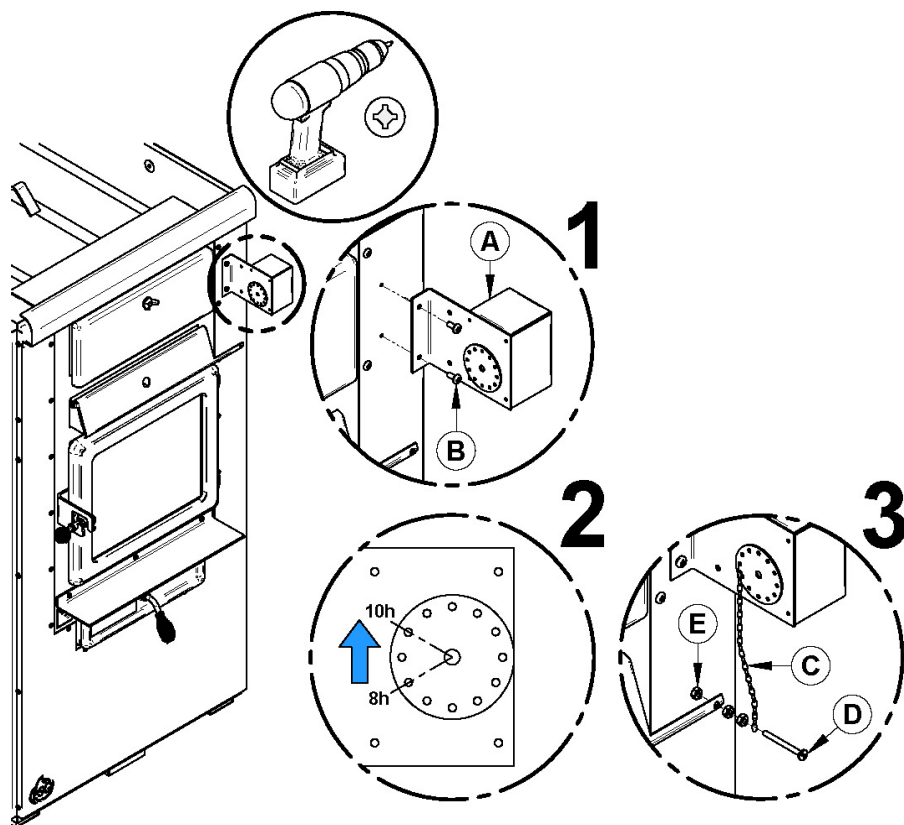


Une fois le RTD installé sur le support, il faut procéder à son branchement à la carte liaison. Faites passer les fils du RTD dans le passe fil et les faire sortir tout près de la carte de liaison. Pour le branchement sur la carte, référez-vous au schéma électrique.



15.4. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DU SERVOMOTEUR

Votre annexe Max Caddy est munie d'un servomoteur. Pour l'installer, il suffit de le visser en place dans les deux trous pré percés à cet effet en utilisant deux vis tel qu'illustré ci-dessous.

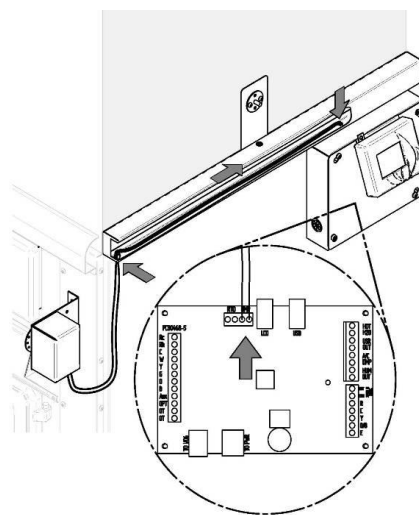


Une fois installé, il faut installer la chaînette reliant le servomoteur sur la trappe d'entrée d'air primaire tel qu'illustré ci-dessus. La chaîne qui relie la trappe d'entrée d'air au moteur doit avoir un jeu de 1/8" et doit être sécurisée en place à l'aide du crochet. Lorsqu'il n'y a pas de demande de chaleur, la trappe d'entrée d'air doit être complètement fermée et la chaîne doit être fixée au servomoteur à 8 heures.

Par la suite, vous devez faire le branchement entre le servomoteur et la carte liaison. Sortez les fils du servomoteur et faites-les entrer dans le passe-fil. Les faire sortir par le trou à proximité du boîtier de la carte liaison.

Pour le branchement, référez-vous au schéma électrique.

ATTENTION! UTILISEZ DES FILS (NON INCLUS) APPROUVÉS POUR 75 °C OU PLUS.



15.5. EMPLACEMENT DE L'UNITÉ

Pour un fonctionnement sûr et silencieux, l'annexe doit être de niveau dans les deux directions et supporté uniformément afin d'en assurer la stabilité.

L'annexe doit être installée dans un endroit où il y a apport d'air extérieur suffisant pour alimenter la combustion. Dans les maisons étanches, il peut être nécessaire d'installer une entrée d'air extérieure (Voir la Section 15.10 - AIR DE COMBUSTION (INSTALLATION D'UNE ENTRÉE D'AIR FRAIS))

L'annexe doit être positionnée de façon à ce que le tuyau de raccordement soit le plus court possible dans le but d'éliminer au maximum l'utilisation de coudes à 90°.

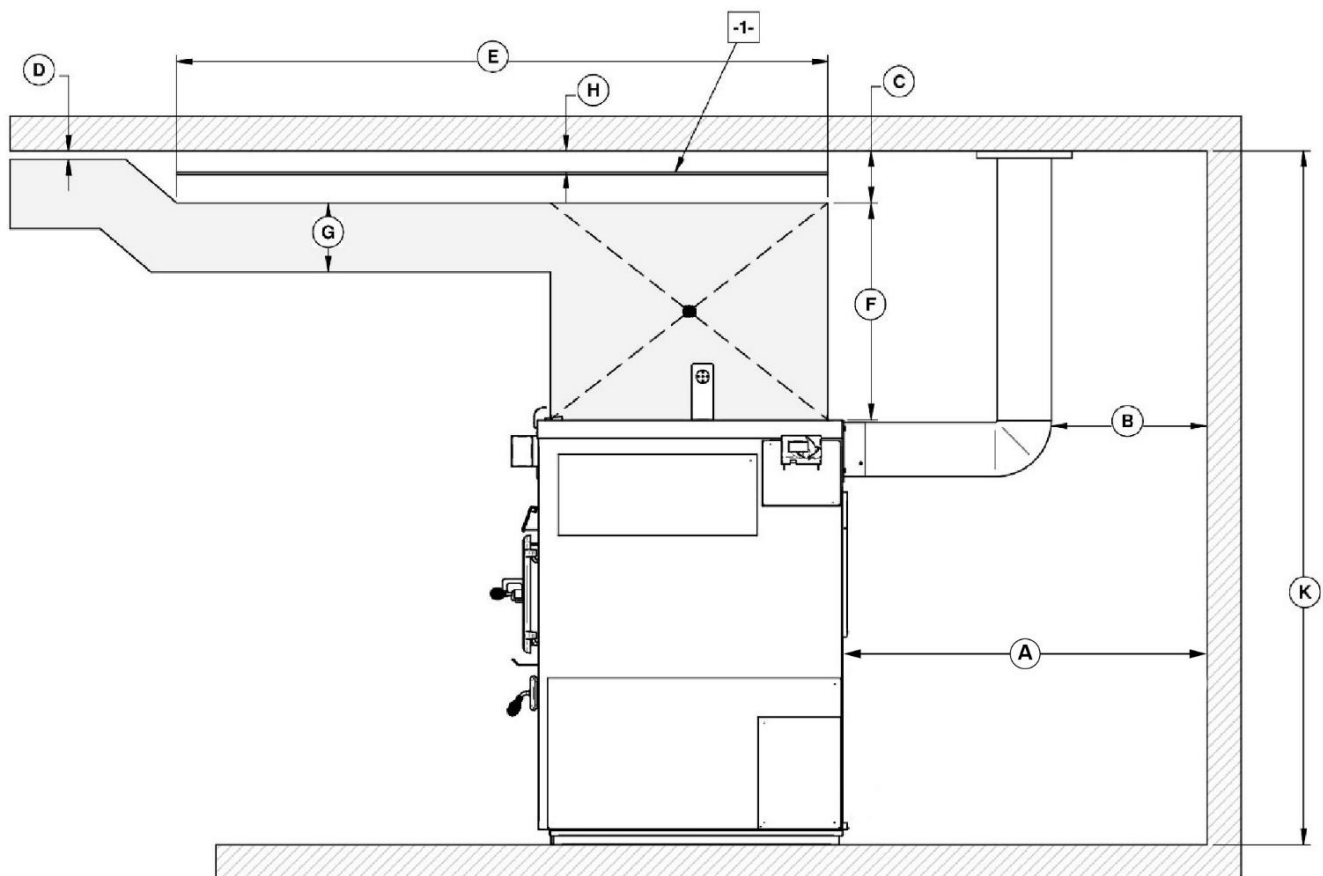
Le propriétaire doit s'assurer d'une installation qui permet un fonctionnement sécuritaire de l'appareil.

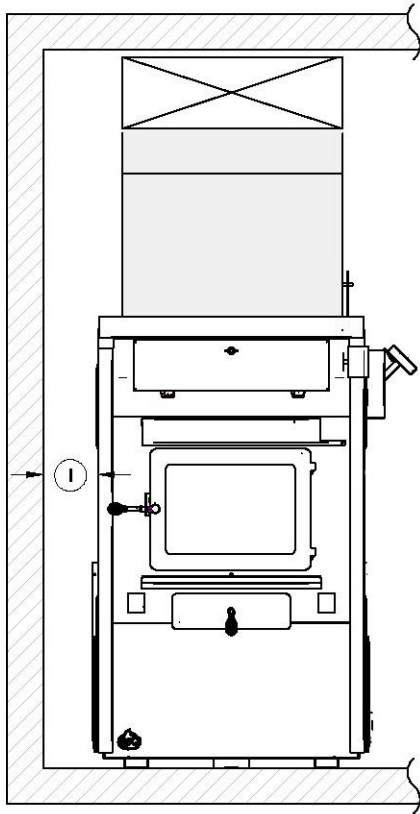
15.6. DÉGAGEMENTS ET PROTECTION DE PLANCHER

N.B. : Cet appareil doit être installé conformément aux instructions sur la plaque d'homologation appliquée sur l'unité.

L'INSTALLATION DE L'ÉCRAN PARE-CHALEUR (-1-) FOURNI AVEC L'APPAREIL EST OBLIGATOIRE.

15.6.1. DÉGAGEMENTS AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES





DÉGAGEMENTS			
A	12" (305 mm)	G	8" (203 mm)
B	18" (457 mm)	H	1 1/2" (38 mm)
C	6" (152 mm)	I	6" (152 mm)
D	1" (25 mm)	K	79" (2 007 mm)
E	72" (1 829 mm)		
F	24" (610 mm)		
-1-	HEAT SHIELD		

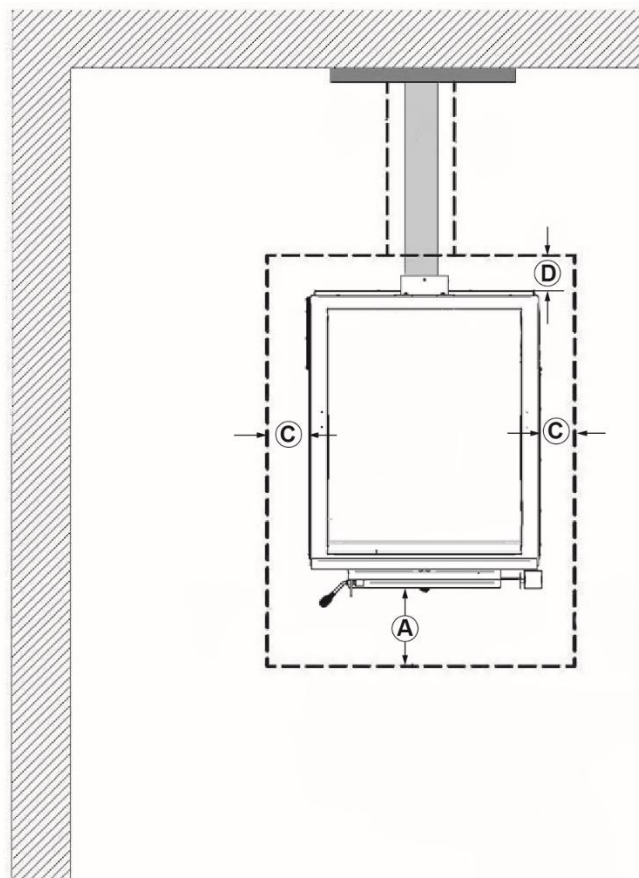
15.6.2. DÉGAGEMENTS AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES POUR LE PLÉNUM D'AIR CHAUD

Les plénums installés sur l'annexe doivent être faits de métal en accord avec la norme CSA B365. Le conduit d'air chaud peut être passé à travers le mur de côté avec un dégagement de Six (6) pouces autour de celui-ci.

15.6.3. PROTECTION DE PLANCHER

Si le plancher est fait de matériaux non combustibles, aucune protection de plancher n'est requise.

Si le plancher est fait de matériaux combustibles, une protection de plancher incombustible est requise (voir tableau ci-dessous).



	PROTECTION DE PLANCHER*
	CANADA
A	18" (457 mm) À partir de l'ouverture de porte
C	8" (203 mm)
D	8" (203 mm) – Note 1

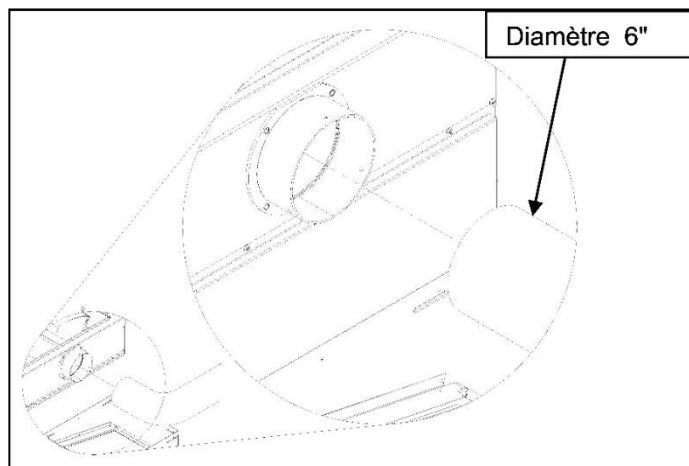
*Acier d'une épaisseur minimale de 0.015" (0.38 mm) ou carreaux de céramique joints à l'aide de coulis. Aucune protection n'est requise si l'appareil est installé sur une surface incombustible (ex : plancher de béton).

Note 1 : La protection de plancher se limite au dégagement arrière (A) si ce dernier est inférieur à 8 pouces (203 mm).

15.7. RACCORD DU TUYAU ET DU REGISTRE DE TIRAGE

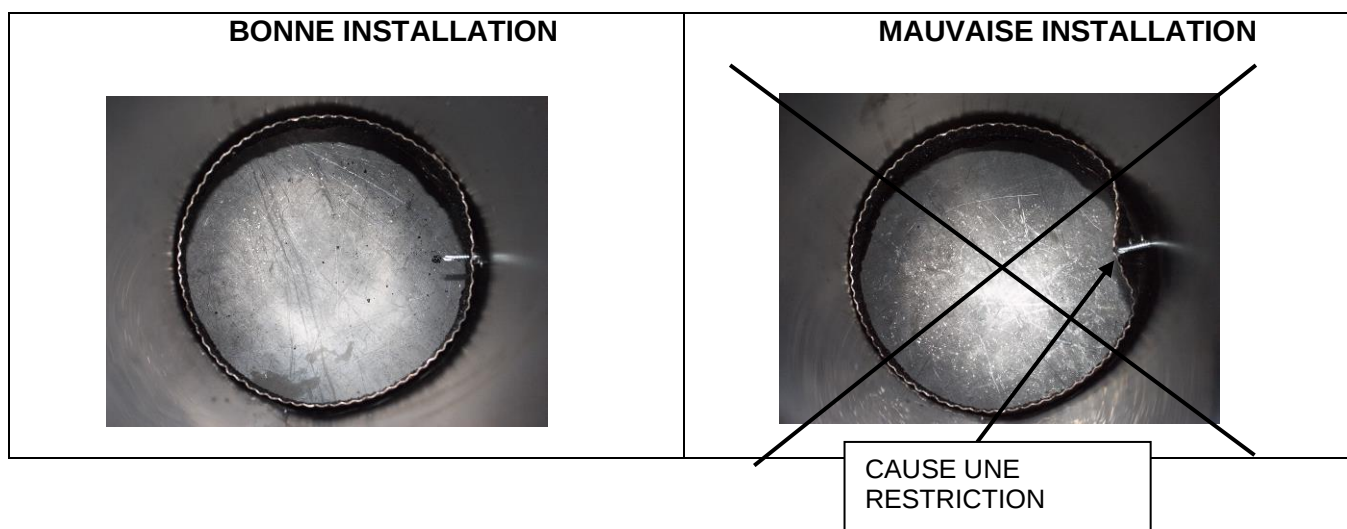
Avant de faire le raccordement, retirer les accessoires tels le grattoir, la pelle et le tisonnier du tuyau d'évacuation de l'annexe.

L'annexe Max Caddy est munie d'une buse de 6" de diamètre pouvant être installée sur une cheminée de 6" approuvée pour les appareils à combustible solide (2100°F). Si le tirage excède 0.06 PO. C.E., un contrôle barométrique doit être installé (voir *Registre de tirage*). **N'installez jamais de registre de cheminée manuel.** Il est préférable de fixer le tuyau d'évacuation à la buse de l'annexe à l'aide de trois vis.



Voici quelques conseils pratiques pour une bonne installation :

- Tous les raccords du tuyau d'évacuation doivent être bien fixés à l'aide de trois vis.
- S'assurer que chaque vis de fixation pénètre bien dans les parois des deux raccords (mâle et femelle). Voir photos ci-dessous illustrant l'intérieur d'un accouplement mâle/femelle.
- Une pente ascendante minimale de 1/4" par pied doit être respectée sur la portion horizontale du conduit.



15.8. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Les instructions qui suivent ne remplacent pas celles du code local.

Ne confier l'installation et la vérification de cet appareil qu'à une personne qualifiée.

Tout le câblage allant du panneau de service à l'unité de chauffage devra être conforme au code de l'électricité en vigueur et à tous les règlements locaux. Il est recommandé d'alimenter l'annexe avec son propre circuit électrique de 15 ampères à 120 volts muni d'un disjoncteur (Voir le schéma électrique).

15.9. REGISTRE DE TIRAGE

Un registre de tirage est nécessaire dans le cas d'un tirage qui excède 0.06 P.O.C.E. Un contrôle barométrique doit être ajusté de façon à limiter le tirage maximum mesuré dans le tuyau d'évacuation à 0,06 P.O.C.E. Veuillez noter que l'appareil pourrait s'emballer (feu incontrôlable) si le tirage excède 0,06 P.O.C.E. **Par contre, le tirage minimum à respecter est de 0.04 P.O.C.E.**

15.10. AIR DE COMBUSTION (INSTALLATION D'UNE ENTRÉE D'AIR FRAIS)

Dans la situation où l'annexe et la cheminée sont complètement froides, il peut être nécessaire avant l'allumage de fournir un apport d'air frais à l'appareil en ouvrant quelques instants une porte ou une fenêtre. Une maison construite ou rénovée de manière étanche est sujette à ne pas avoir le renouvellement d'air nécessaire au bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à bois.

Dans ce cas, il faut éviter, à l'allumage, de faire fonctionner les appareils qui évacuent de l'air à l'extérieur de la maison, tels :

- Hotte de cuisinière
- Ventilateur de chambre de bain
- Échangeur d'air
- Balayeuse centrale ventilée
- Sécheuse

L'alimentation en air comburant neuf peut être nécessaire pour empêcher les appareils à combustibles solides de rejeter des produits de combustion dans la maison. Les indications servant à déterminer si un apport d'air comburant s'impose ne conviennent pas à toutes les situations. Dans le doute, il est recommandé d'assurer un apport d'air.

Un apport d'air comburant neuf peut s'imposer si :

- L'appareil à combustible solide présente des anomalies, tel : un tirage irrégulier, des retours de fumée, une mauvaise combustion et/ou un contre-tirage (qu'il y ait combustion ou non);
- Les appareils existants tels que foyers ou autres appareils de chauffage dégagent des odeurs, chauffent mal, causent des retours de fumée et/ou possèdent un contre-tirage, qu'il y ait combustion ou non;
- L'ouverture d'une fenêtre, même légère, par temps calme (sans vent) élimine chacun des problèmes mentionnés ci-haut;
- La maison est pourvue d'un pare-vapeur étanche et des fenêtres ajustées et/ou est dotée de dispositifs mécaniques d'évacuation de l'air intérieur;
- Il y a condensation excessive sur les fenêtres en hiver;
- La maison est munie d'un système de ventilation.

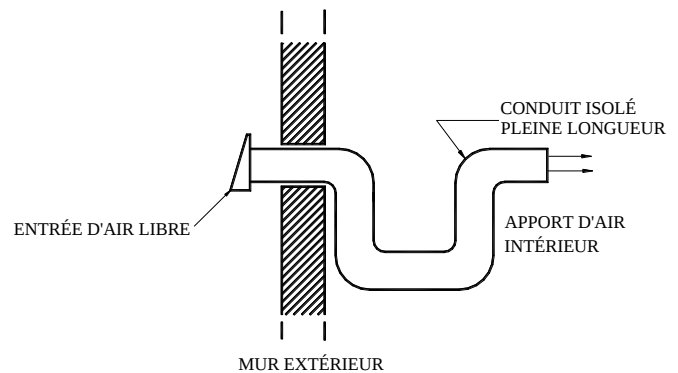
Si, selon ces indices ou d'autres symptômes semblables, il y a insuffisance d'air, il faut assurer un apport d'air comburant neuf.

L'alimentation en air comburant neuf peut se faire des façons suivantes, à condition qu'elles satisfassent au chapitre 5 de la norme CSA B365 :

- Raccordement direct : les appareils ne peuvent être raccordés directement à une source d'air comburant neuf que s'ils sont certifiés pour ce genre d'installation, laquelle doit respecter les instructions du fabricant. L'annexe Max Caddy possède un système d'entrée d'air frais étanche qui a été testé. Ce système est disponible en option. Informez-vous auprès de votre détaillant.
- Méthode indirecte : l'air neuf peut-être amené dans un conduit à au plus 305mm (12") de l'appareil afin de ne pas nuire à son fonctionnement;
- Système de ventilation mécanique : si la maison est munie d'un système de ventilation (changement d'air ou récupération de la chaleur), le système de ventilation peut être en mesure de fournir une quantité suffisante d'air d'appoint à l'appareil à combustible solide. Le propriétaire devrait être informé que le système de ventilation peut devoir être rééquilibré par un technicien en ventilation après l'installation de l'appareil à combustible solide.

À NOTER :

Il est recommandé de faire installer une entrée d'air frais d'un minimum de 4" de diamètre dans la pièce ou près de la pièce où est installé l'appareil de chauffage (voir croquis ci-dessous). Pour ce faire, il est préférable de choisir un mur qui n'est pas exposé aux vents dominants, suivant les conditions environnantes autour de votre maison.

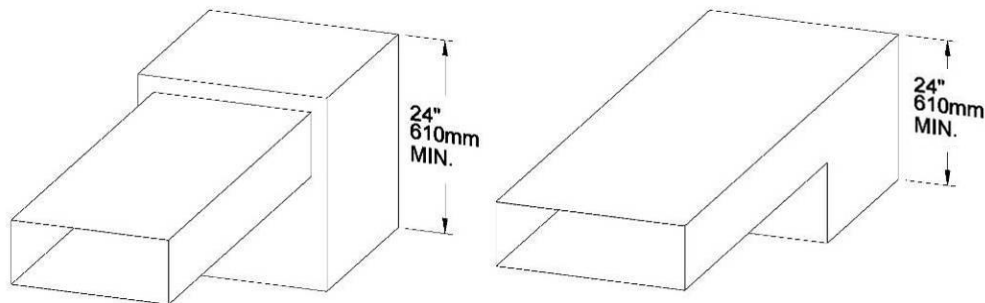


N.B. Le propriétaire de l'annexe est responsable de la salubrité du local en cas de pression négative ou temporairement négative.

Les ventilateurs d'extraction pouvant se trouver dans les pièces de stockage du combustible devraient être installés de manière à ne pas créer de dépression dans la pièce où se trouve l'appareil à combustible solide.

Pour plus d'information sur l'installation de l'entrée d'air frais optionnelle, consultez le feuillet de cette option.

15.11. PLÉNUM D'AIR CHAUD



Le plénum d'air chaud sortant de l'annexe doit avoir une hauteur minimum de 24" (610 mm). Ces dimensions pour tous les générateurs d'air chaud rencontrent les exigences de la norme CAN/CSA B140.4.

NOTE : POUR ASSURER UNE PRESSION STATIQUE ADÉQUATE, LE SYSTÈME DEVRAIT ÊTRE CONÇU DE SORTE QUE LE VOLUME DE RETOUR D'AIR FROID SOIT AU MOINS ÉGAL OU LÉGÈREMENT SUPÉRIEUR AU VOLUME D'AIR CHAUD DISTRIBUÉ.

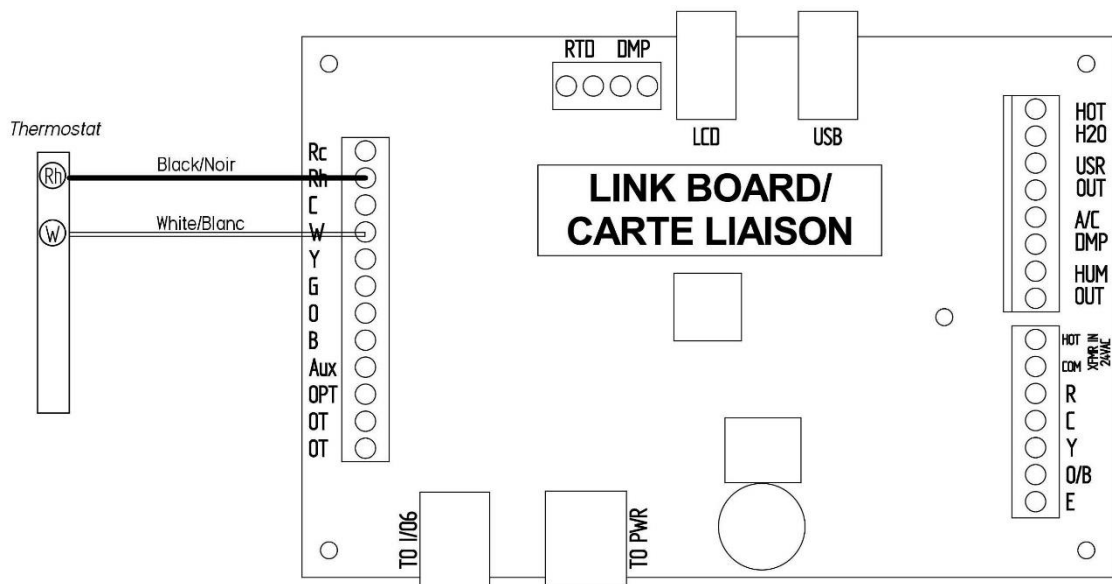
16. INSTALLATION DU THERMOSTAT

16.1. ANNEXE À BOIS SEULEMENT

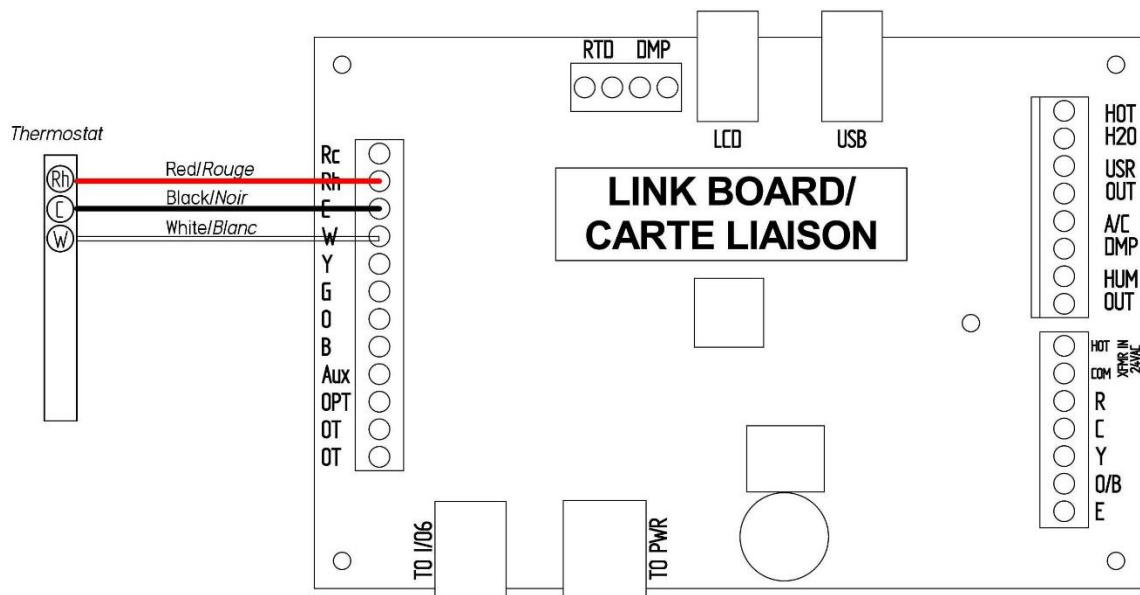
Votre annexe doit être raccordée à un thermostat. Vous pouvez utiliser le thermostat fourni avec l'appareil ou un thermostat déjà installé dans votre résidence. Le thermostat doit être installé sur un mur intérieur de la maison, dans un endroit où il sera le moins affecté par les courants d'air provenant d'une sortie d'air. Le thermostat doit être installé à un minimum de 55 pouces (140 cm) au-dessus du plancher.

Il est recommandé de relier le thermostat à l'annexe à l'aide d'un fil sept ou huit brins reliant les terminaux Rc, Rh, C, W, Y, G, O et B.

Si le thermostat utilise un contact sec (alimentation par pile), il n'est pas nécessaire de raccorder le terminal commun C au thermostat.



Dans le cas où vous souhaiteriez alimenter le thermostat, prenez note que les branchements peuvent différer selon le thermostat : Certains thermostat ont besoin de Rc et C tandis que d'autres nécessitent Rh et C (dans ce cas, valider la nécessité d'avoir un cavalier présent entre Rc et Rh dans le manuel d'utilisateur du thermostat). Aucun cavalier n'est nécessaire avec le thermostat fourni avec l'annexe puisque le Rc et le Rh sont déjà connectés ensemble. Aussi, certains thermostats ont seulement la lettre R. Dans ce cas, R se réfère à Rh. (Relier un seul des deux terminaux R si un cavalier est présent entre Rc et Rh sur le thermostat. Référez-vous au schéma électrique.



16.2. INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PRÉCHAUFFAGE DE L'EAU DOMESTIQUE.

Un serpentin servant à préchauffer l'eau domestique est disponible en option. Lorsque l'annexe fonctionne, la chaleur produite peut ainsi être utilisée pour préchauffer l'eau domestique qui sera stockée dans un réservoir tampon avant de passer dans votre chauffe-eau existant. Ce serpentin se glisse entre l'échangeur de chaleur et le dessus de la chambre à combustion de l'annexe et un panneau amovible est prévu de chaque côté de l'annexe pour une installation facile et rapide. Une valve solénoïde 24 volts doit être installée à l'entrée du serpentin et elle sera raccordée au bornier HOT H₂O de la carte électronique; lorsque la température du bonnet d'air chaud atteindra 120 °F, la valve ouvrira pour laisser circuler l'eau. Elle se fermera lorsque la température redescendra en bas de 100 °F afin d'éviter le refroidissement de la chambre à combustion lorsque l'annexe fonctionne à bas régime. Voir section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** - **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** pour le branchement à la carte électronique. Les instructions complètes pour l'installation et le fonctionnement de l'option du serpentin d'eau chaude sont fournis avec l'option.

17. INSTRUCTIONS DE CONFIGURATION ET D'OPÉRATION

17.1. SYSTÈMES DE CONTRÔLE

L'annexe Max Caddy est dotée d'un contrôle électronique sophistiqué. Ce système est plus polyvalent. Tous les branchements se font à partir de la carte électronique. Des borniers sont prévus pour toutes les composantes et les options.

Avant de débiter la configuration de votre système, assurez-vous que votre thermostat mural est bien raccordé à l'annexe, que le capteur de température (RTD) est bien installé dans le plénum d'air chaud, qu'il est raccordé à la carte liaison et que votre système de distribution d'air chaud est complet.

L'annexe Max Caddy utilise un écran tactile; une technologie de pointe dans les dispositifs de contrôle. Les options et la trappe d'entrée d'air sont contrôlés à partir de cet écran.

Il est important de noter que votre annexe Max Caddy est muni de deux composantes électroniques majeures : la carte liaison et l'écran tactile.

La carte liaison est utilisée plus précisément pour :

- Raccorder le capteur de température du plénum d'air chaud (type RTD);
- Raccorder le thermostat;
- Raccorder les équipements complémentaires;

L'écran tactile est utilisé pour l'opération du système. Il est utilisé plus précisément pour :

- Sélectionner les paramètres de combustion;
- Sélectionner les options utilisées;
- Visionner la température du plénum d'air chaud;
- Sélectionner la priorité de chauffage;
- Sélectionner la langue et les unités;
- Consulter les statistiques;
- Accéder au dépannage afin de détecter les problèmes de l'appareil.

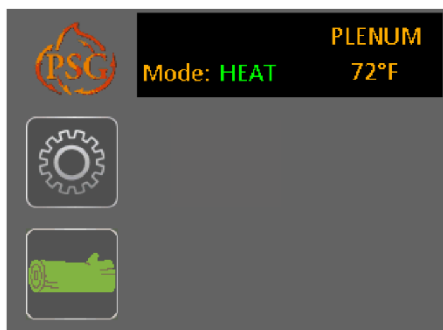
-

17.2. CONFIGURATION DU SYSTÈME

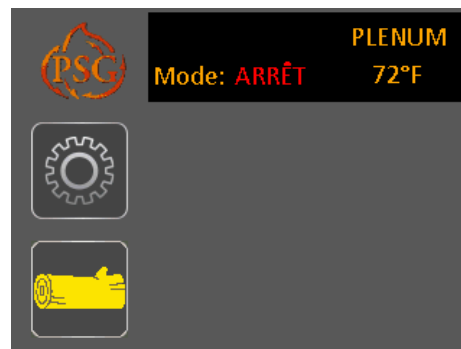
Une fois l'installation terminée et avant d'utiliser l'appareil, l'annexe devra être configuré pour activer toutes les fonctions applicables selon les options choisies. Pour ce faire, il est important de connaître les options installées sur votre annexe.

17.3. ÉCRAN TACTILE

Lorsque l'annexe est en fonction, la page d'accueil principale affiche les différentes icônes d'opérations. Lorsque l'annexe n'est pas en fonction seulement l'icône de réglages s'affiche.



Page d'accueil - Annexe en fonction



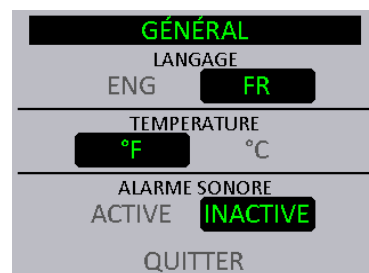
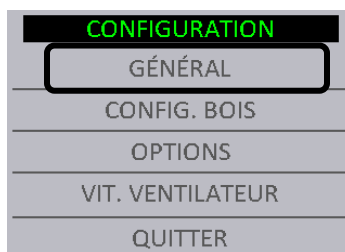
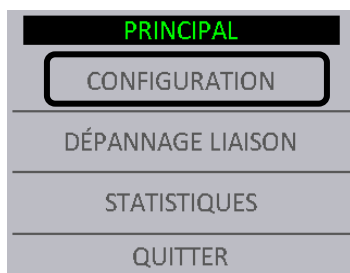
Page d'accueil - Annexe hors fonction

17.3.1. DESCRIPTION DES ICÔNES

Icônes	Description	Icônes	Description
	Chauffage au bois Vert : En mode chauffage Jaune : En mode chauffage auxiliaire		Température dans le plénum
	Réglages		
	États possibles de l'annexe : HEAT : Lorsque le mot HEAT est en vert, l'annexe est en mode chauffage. Si l'annexe est en attente d'une demande en chauffage, le mot HEAT sera écrit en jaune. OFF : L'annexe est arrêtée.		

17.3.2. SÉLECTION DE LA LANGUE, DE L'UNITÉ DE TEMPÉRATURE ET DE L'ALARME

Pour choisir la langue, l'unité de température et l'activation de l'alarme du manque de feu dans l'annexe, appuyez sur le bouton « **Réglage** ». Dans le menu « **Principal** » choisir « **Configuration** » puis « **Général** ». Choisir le langage, l'unité de température voulue et choisir l'activation ou non de l'alarme.



17.4. BALANCEMENT DU SYSTÈME

Il est important de faire appel à un installateur professionnel afin de faire l'installation de l'annexe et le balancement du circuit de distribution d'air. Certaines vérifications doivent être faites et certaines règles doivent être respectées afin de ne pas endommager le moteur du ventilateur de la fournaise existante.

Vous devez procéder au balancement du système lorsque les conduits de distribution d'air sont raccordés aux différentes pièces de la maison. Pour ce faire, démarrez le moteur du ventilateur de la fournaise existante. Sélectionner la vitesse.

Il est important de respecter la vitesse de déplacement dans le conduit principal, les conduits secondaires, ainsi que la vélocité aux sorties dans les pièces. La pression statique de votre système doit être ajustée à au moins 0.2" de colonne d'eau (PO. C.E.) et ne pas excéder 0.5" de colonne d'eau. Finalement, assurez-vous de ne jamais excéder l'ampérage à charge pleine du moteur du ventilateur de la fournaise existante.

17.5. CHAUFFAGE AU BOIS

17.5.1. ALLUMAGE

1. Ouvrez la porte

Note: Dans le cas où l'annexe contient déjà un fond de braises, passez à l'étape « préchauffage ».

2. Placez une ou deux éclisses de bois sec vers l'avant de l'annexe.
3. Placez du papier journal déchiré en bandes au-dessus des éclisses.
4. Recouvrez le papier journal d'éclisses et de quelques petites pièces de bois sec entrecroisées.
5. Recouvrez de papier journal déchiré en bandes puis allumer à deux ou trois endroits, le plus bas possible, en laissant la porte ouverte de 1/2" (13 mm). Si l'allumage est manqué, il peut y avoir un refoulement de fumée par les entrées d'air.

17.5.2. PRÉCHAUFFAGE

1. Une fois le bois d'allumage bien enflammé ou le fond de braises activé, déposez par-dessus 2 à 3 quartiers de bois sec de manière à favoriser l'écoulement des flammes entre les pièces de bois (les arêtes pointues et fendillées offrent un meilleur temps d'embrasement que les faces pleines ou recouvertes d'écorce), puis fermez la porte. Il est important de respecter ce mode de chargement pour que le bois brûle comme une cigarette, de l'avant vers l'arrière de l'annexe.
2. Attendre ainsi de 15 à 20 minutes, puis procédez au chargement de l'annexe.

17.5.3. CHAUFFAGE

1. Au moment du chargement, faites descendre les pièces de bois embrasées et placez-les au centre de la chambre à combustion avant d'insérer les autres pièces de bois.
2. Évitez de charger à l'excès. L'air doit circuler librement à la partie supérieure de la chambre à combustion pour un bon fonctionnement de l'appareil. On doit noter qu'un feu intense produira beaucoup moins de résidus qu'un feu étouffé.

IMPORTANT: LORS DU CHARGEMENT, TOUJOURS ENLEVER LA CENDRE ET LE BOIS QUI POURRAIT OBSTRUER LES ENTRÉES D'AIR SITUÉES SOUS LA PORTE À L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE À COMBUSTION.

PROCÉDURE D'OUVERTURE DE LA PORTE DE CHARGEMENT

POUR DIMINUER LE RISQUE DE RETOUR DE FUMÉE, ENTROUVRIR LA PORTE ET ATTENDRE ENVIRON 10 SECONDES AVANT DE L'OUVRIR COMPLÈTEMENT AFIN DE STABILISER LA PRESSION INTÉRIEURE DE VOTRE ANNEXE.

17.5.4. LES PREMIÈRES INDICATIONS D'UNE SURCHAUFFE

- Le feu gronde;
- Le connecteur de cheminée devient rouge;
- Une chaleur extrême émane de l'appareil. Si cela se produit, **NE PAS OUVRIR LA PORTE**. Fermez complètement l'entrée d'air et attendez que le feu diminue d'intensité.

ATTENTION!

**TOUJOURS MAINTENIR LA PORTE ET LE CENDRIER FERMÉS
(SAUF POUR L'ALLUMAGE ET L'ENTRETIEN).**

17.5.5. LE BOIS COMME COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE

ATTENTION!

NE JAMAIS FAIRE BRÛLER DE DÉCHETS, DE LA GAZOLINE, DU NAPHTA, DE L'HUILE À MOTEUR OU TOUT AUTRE PRODUIT SEMBLABLE.

Vous devez chauffer votre annexe avec du bois de corde sec seulement.

Il y a deux facteurs importants qu'il faut considérer dans le choix du bois : le pourcentage d'humidité et la densité du bois. Les bois durs comme l'érable, le chêne et le hêtre donnent de meilleurs résultats grâce à leur contenu calorique élevé et le minimum de goudron qu'ils produisent durant la combustion. Il est fortement recommandé de faire sécher votre bois six mois avant l'usage en l'exposant au soleil et à l'air libre tout en le protégeant des intempéries.

N'UTILISEZ PAS DE CHARBON POUR CHAUFFER CET APPAREIL.

Si vous constatez une quantité anormale de fumée dans un appartement, il faut :

1. Ouvrez les portes et les fenêtres.
2. Assurez-vous que la porte de l'annexe et le registre d'admission d'air sont bien fermés (si nécessaire, abaissez le point de consigne du thermostat à bois ou débranchez la chaîne du registre et **FERMEZ** manuellement le contrôle barométrique).
3. Lorsque l'annexe est refroidie, inspectez le connecteur de cheminée et la cheminée pour déceler les obstructions ou consultez un spécialiste pour déterminer la cause de l'épanchement de fumée.

17.5.6. PANNE DE COURANT PROLONGÉE

En cas de panne de courant prolongée (plus de 10 minutes), afin de réduire le risque de surchauffe, il est recommandé de chauffer modérément et d'ouvrir le compartiment du filtre de la fournaise existante pour faciliter la circulation de l'air par gravité naturelle, autour de la chambre à combustion de l'annexe au bois Max Caddy.

17.5.7. FEU DE CHEMINÉE

Un feu de cheminée peut survenir lorsque la flamme d'un feu incontrôlé allume la créosote et la suie accumulées dans un système d'évacuation mal entretenu. Ceci peut se produire entre autres lorsqu'on brûle du carton, des branches ou des petits morceaux de bois. Les symptômes habituels d'un feu de cheminée sont:

1. Un grondement.
2. Le tuyau devient extrêmement chaud.
3. Des étincelles ou même des flammes sortent de la cheminée.
4. S'il y a un feu de cheminée, contactez immédiatement votre service local d'incendie et aspergez d'eau le toit où est localisée la cheminée.

Assurez-vous ensuite que la porte de l'annexe ainsi que le registre d'admission d'air sont bien fermées (si nécessaire, abaissez le point de consigne du thermostat à bois ou décrochez la tige de contrôle du registre) et **FERMEZ** manuellement le contrôle barométrique s'il y a lieu).

En cas d'emballement de l'annexe (feu incontrôlable, causé par une mauvaise utilisation ou un tirage trop élevé), suivez la même procédure que pour le feu de cheminée sauf que, il faut **OUVRIR** manuellement le contrôle barométrique.

17.5.8. SERVICE DES INCENDIES DE VOTRE MUNICIPALITÉ.

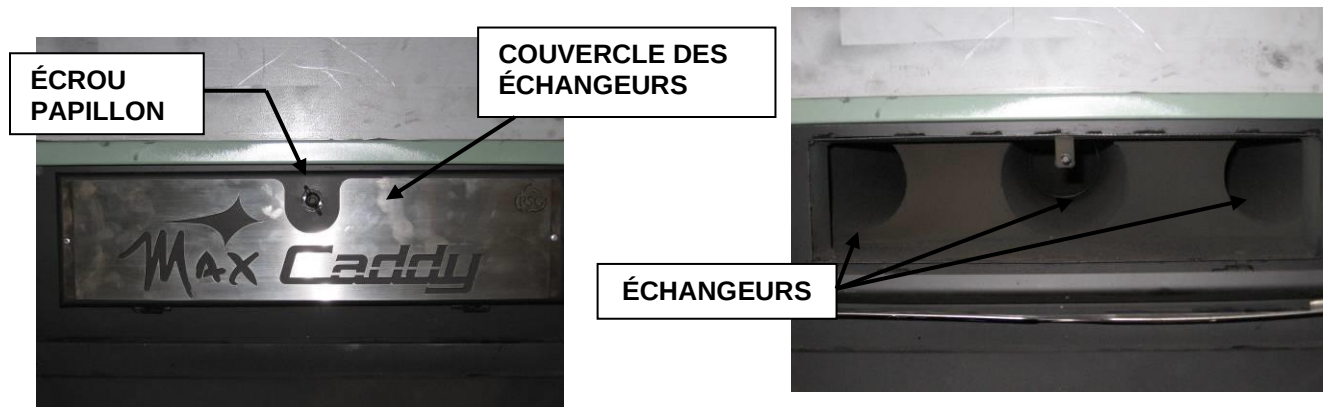
Téléphone : _____

18. ENTRETIEN

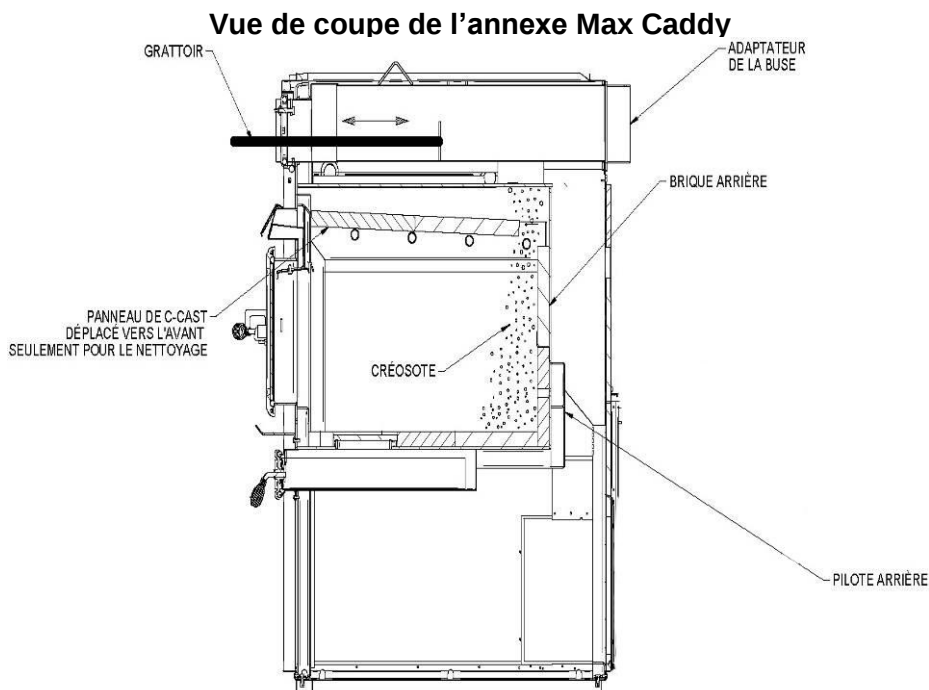
18.1. ENTRETIEN DES ÉCHANGEURS

Les échangeurs de chaleur doivent être nettoyés à la fin de chaque saison de chauffage. Pendant l'été, l'air est plus humide et avec une circulation d'air minimal dans l'annexe, la créosote et/ou la suie restante dans les échangeurs peut produire un acide qui accélérera le processus de corrosion de l'acier et peut le perforer prématurément, ce qui en retour, ne serait pas couvert par cette garantie.

Le tuyau d'évacuation et les échangeurs devraient être inspectés régulièrement durant la saison de chauffage. L'accessibilité de ces derniers est rendue facile (sans l'aide d'outils) : dévissez l'écrou papillon sur la porte d'accès des échangeurs. Voir les photos ci-après.



Avant de nettoyer les trois tuyaux de l'échangeur, déplacez le coupe-feu (panneaux) de c-cast vers l'avant (voir le croquis à la page suivante). À l'aide du grattoir, nettoyez les trois tuyaux de l'échangeur. La saleté située dans les échangeurs latéraux tombera dans la chambre à combustions, tandis que la saleté accumulée dans l'échangeur central devra être évacuée par l'avant ou l'arrière de l'annexe. Ensuite, vérifiez que le coupe-feu est dégagé de cendre. **N'oubliez pas de repositionner le coupe-feu vers l'arrière dans sa position originale.** Enfin, refermez la porte d'accès des échangeurs.



18.2. ENTRETIEN DE LA CHEMINÉE

Une des méthodes les plus efficaces pour nettoyer une cheminée est d'y laisser descendre une brosse très dure (brosse de ramonage). Brossez de haut en bas. La créosote et la suie accumulées se détacheront des parois et tomberont à la base de la cheminée, où vous pourrez les ramasser.

La cheminée doit être vérifiée régulièrement et lorsqu'il y a accumulation de créosote, celle-ci doit être enlevée. Un nettoyage hebdomadaire peut être nécessaire durant les périodes douces et un nettoyage mensuel peut être suffisant pendant les mois les plus froids.

18.3. INSPECTION DU TUYAU À FUMÉE

- Le tuyau à fumée devrait être inspecté régulièrement durant la saison de chauffage.
- Autant que possible, le tuyau à fumée devrait être démonté et nettoyé.
- Le tuyau devrait être soigneusement examiné pour toute défectuosité.
- Si l'inspection minutieuse ne révèle aucune défectuosité, vous pouvez remplacer le tuyau; s'il s'avère défectueux, vous devez le remplacer.
- N'utilisez que du bois de chauffage comme combustible.
- À titre de combustible, le bois franc sec en bûches de 18" à 22" de longueur est idéal.
- Examinez régulièrement les conduits de raccordement, les joints et les garnitures d'étanchéité pour s'assurer que la fumée et les gaz de combustion ne sont pas aspirés et transportés dans le réseau de distribution d'air.

18.4. AJUSTEMENT DE LA PORTE ET ENTRETIEN DU CORDON D'ÉTANCHÉITÉ

Il est important de maintenir en bon état le cordon d'étanchéité de la porte. L'ajustement de la porte est pré réglé à l'usine. Avec le temps, le cordon peut s'affaisser et un réajustement de la porte peut s'avérer nécessaire. Si l'ajustement de la porte ne suffit pas, remplacez le cordon. Utilisez un cordon d'origine.

18.4.1. AJUSTEMENT DE LA PORTE

1. Dévissez complètement la tige de blocage et son écrou de la porte (voir la photo ci-après).



2. Pour augmenter la pression de la porte sur le cordon, tournez la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; pour diminuer la pression de la porte sur le cordon, tournez la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Revissez la tige de blocage à environ 1/4" de profondeur tout en prenant soin de la bloquer à l'aide de l'écrou.

19. PIÈCES DE REMPLACEMENT

Votre annexe Caddy est conçu pour fonctionner proprement et demande donc un entretien minimal. Il est conseillé de procéder à un examen visuel de l'appareil environ une fois par mois pour s'assurer qu'il n'y a aucune pièce endommagée. Les réparations nécessaires doivent être effectuées sans délai avec des pièces d'origine PSG. Voir la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** - VUE ÉCLATÉE ET LISTE DE PIÈCES ou vous pouvez consulter notre site Internet au <http://www.caddyfurnaces.com/fr/pièces/> pour obtenir la liste complète des pièces de remplacement.

19.1. LA VITRE

- Inspectez régulièrement la vitre afin de déceler les fissures ou fêlures. Si la vitre est endommagée, cessez d'utiliser l'annexe à bois tant que la vitre n'aura pas été remplacée.
- Remplacez avec une vitre du même type, soit du verre céramique de 4 mm (5/32") d'épaisseur que vous pouvez vous procurer chez votre détaillant Caddy.

- Pour changer la vitre, enlevez les vis retenant les moulures de la vitre à l'intérieur de la porte. Enlevez ces moulures et remplacez la vitre endommagée par la neuve. Refaites la procédure inverse après avoir remplacé la vitre. Il est préférable de changer le cordon d'étanchéité lors du remplacement de la vitre.
- Ne nettoyez jamais les vitres avec un produit qui pourrait l'endommager. Utilisez un produit spécialisé à cet effet disponible dans les magasins où l'on vend des poêles et foyers à bois.
- Les vitres doivent être nettoyées seulement lorsqu'elles sont froides.

19.2. LE JOINT D'ÉTANCHÉITÉ

Nous recommandons de changer le joint d'étanchéité qui assure la fermeture hermétique de la porte de votre annexe une fois par année afin d'assurer un bon contrôle de la combustion de même qu'une efficacité et une sécurité maximale. Pour changer votre joint d'étanchéité, enlevez le joint endommagé. Nettoyez soigneusement la surface ainsi découverte. Appliquez un adhésif spécialement vendu à cet effet (silicone haute température 650°F ou +) et étendre le nouveau joint d'étanchéité. Vous pouvez rallumer votre annexe environ 4 heures après avoir complété cette procédure.

20. DÉPANNAGE

Lorsque vous avez des problèmes avec votre annexe, votre première réaction peut être d'appeler l'assistance technique. Cette section vous aidera à économiser temps et argent en vous permettant de résoudre des problèmes simples par vous-même.

Les problèmes les plus courants sont généralement causés par les cinq facteurs suivants :

1. Mauvaise utilisation ou un entretien inadéquat;
2. Mauvaise installation;
3. Combustible de mauvaise qualité;
4. Composante défectueuse;
5. Défaut de fabrication.

L'annexe est équipée d'une carte électronique qui permet de fournir un diagnostic lorsque survient un problème. Il est donc important de ne pas débrancher l'annexe lorsqu'elle est en marche. Débrancher l'annexe désactive toutes les fonctions de sécurité vous ne serez pas en mesure de voir le code d'erreur donnée par l'annexe, afin de comprendre quel est le problème. Il est donc important de bien lire cette section avant de téléphoner au service à la clientèle.

Les pages suivantes contiennent des informations sur les codes d'erreur que votre appareil vous donnera lorsqu'il rencontrera une situation problématique. Des pistes de solutions sont aussi données pour vous aider à comprendre pourquoi cette situation s'est produite.

NOTE : SI VOUS DEVEZ CONTACTER VOTRE DÉTAILLANT OU LE FABRICANT, AYEZ EN MAIN LE NUMÉRO DE MODÈLE DE VOTRE APPAREIL, AINSI QUE LE NUMÉRO DE SÉRIE À PORTÉE DE LA MAIN. CECI VOUS AIDERA À OBTENIR UN SERVICE PLUS RAPIDE. LE NUMÉRO DE SÉRIE SE TROUVE SUR LA PLAQUE D'HOMOLOGATION SUR LE CÔTÉ DE L'APPAREIL.

ATTENTION! RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE. SI VOUS DEVEZ TESTER MANUELLEMENT, MANIPULER OU REMPLACER UNE COMPOSANTE, L'ANNEXE DOIT ÊTRE DÉBRANCHÉE DE SA SOURCE D'ALIMENTATION EN COURANT.

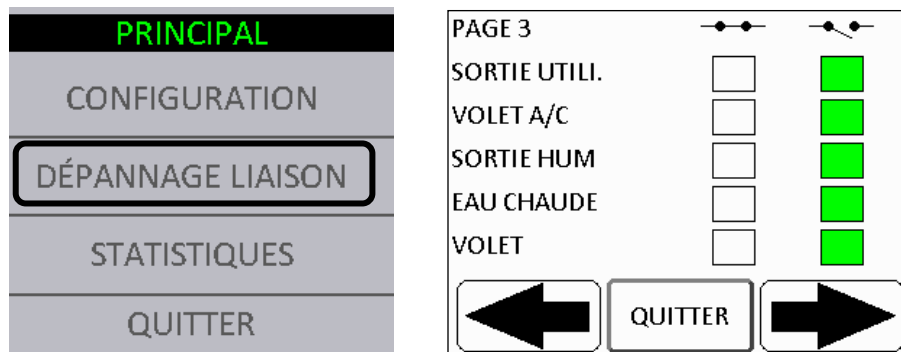
20.1. VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT D'UNE COMPOSANTE

À tout instant durant le fonctionnement de votre unité, il vous est possible de valider l'état de fonctionnement de chacune des composantes suivantes :

- Volet de combustion
- Capteur de température (RTD)
- Serpentin d'eau chaude

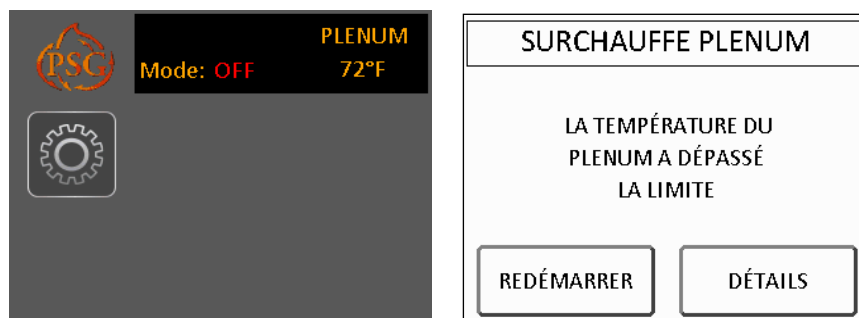
20.1.1. VOLET DE COMBUSTION ET SERPENTIN D'EAU CHAUDE.

Pour vérifier l'état de fonctionnement du volet de combustion et du serpentin d'eau chaude, allez dans le menu « DÉPANNAGE LIAISON » puis rendez-vous à la page 3. Lorsque le chauffage au bois fonctionne, le volet est ouvert donc le carré vert devrait se retrouver du côté gauche, celui du circuit fermé. Lorsqu'un autre mode de chauffage fonctionne, le volet est fermé, donc le circuit est ouvert. La même logique peut être appliquée pour le fonctionnement du serpentin.



20.1.2. CAPTEUR DE TEMPÉRATURE (RTD)

Le capteur de température lit la température en continu dans le plénum et l'affiche sur la page principale dans le coin droit supérieur. Si le capteur est défectueux, le message d'erreur « SURCHAUFFE PLÉNUM » apparaîtra. Voir la section 20.2 - PRINCIPAUX CODES D'ERREURS, CAUSES ET SOLUTIONS POSSIBLES pour plus d'informations.



20.2. PRINCIPAUX CODES D'ERREURS, CAUSES ET SOLUTIONS POSSIBLES

Cette section contient les principaux codes d'erreur, les causes possibles et plusieurs pistes de solutions pour vous

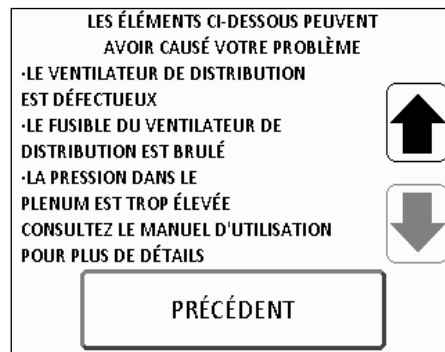
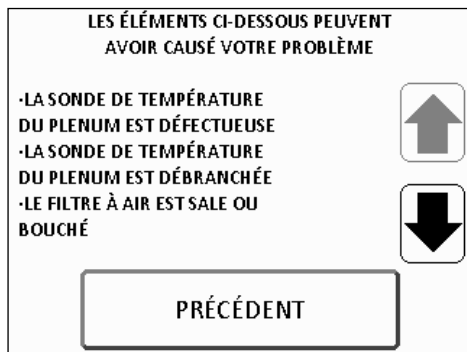
aider à les résoudre. Pour retourner à la page précédente, appuyer sur le bouton,

REDÉMARRER

NOTE : SI, APRÈS AVOIR ESSAYÉ TOUTES LES SOLUTIONS POSSIBLES MENTIONNÉES DANS LA SECTION SUIVANTE, VOUS EXPÉRIMENTEZ TOUJOURS DES PROBLÈMES AVEC VOTRE ANNEXE, CONTACTEZ VOTRE DÉTAILLANT LOCAL OU LE SERVICE APRÈS-VENTE DU FABRICANT.

NOTE : SI VOUS DEVEZ CONTACTER VOTRE DÉTAILLANT OU LE FABRICANT, AYEZ EN MAIN LE NUMÉRO DE MODÈLE DE VOTRE ANNEXE, AINSI QUE LE NUMÉRO DE SÉRIE À PORTÉE DE LA MAIN. CECI VOUS AIDERA À OBTENIR UN SERVICE PLUS RAPIDE. (LE NUMÉRO DE SÉRIE EST SITUÉ SUR LA PLAQUE D'HOMOLOGATION SUR LE CÔTÉ DE L'ANNEXE.

20.2.1. L'ANNEXE SURCHAUFFE



Le capteur de température (RTD) est débranché ou défectueux :

Si la température du plénum affichée sur l'écran tactile est de 0 °F ou de 1140 °F, le capteur de température est soit débranché ou défectueux. Vérifiez le branchement du capteur (Voir la Section 0 - INSTALLATION DU CAPTEUR DE TEMPÉRATURE (RTD) DU PLÉNUM D'AIR CHAUD) ou remplacez-le au besoin.

La pression dans le plénum est trop élevée :

Assurez-vous que votre système de distribution d'air est bien équilibré. Assurez-vous que les retours/sorties d'air secondaires ne sont pas obstrués.

20.2.2. AUCUN CHAUFFAGE



Ce message apparaît :

- Lorsque l'annexe au bois n'a pas réussi à faire augmenter la température dans le plénum suffisamment pour faire démarrer le ventilateur de la fournaise existante.

Assurez-vous qu'il y a un feu dans l'annexe.

20.2.3. ERREUR DE COMMUNICATION

ERREUR DE COMMUNICATION	
LA COMMUNICATION ENTRE L'ÉCRAN ACL ET LA CARTE LIAISON A ÉTÉ INTERROMPUE	
REDÉMARRER	DÉTAILS

LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS PEUVENT AVOIR CAUSÉ VOTRE PROBLÈME
• LE CONNECTEUR ENTRE L'ÉCRAN ACL ET LE LA CARTE LIAISON EST PEUT-ÊTRE MAL RACCORDÉ
• LE CABLE PEUT ÊTRE DÉFECTUEUX ENTRE L'ÉCRAN ACL ET LA CARTE LIAISON
CONSULTEZ LE MANUEL D'UTILISATION POUR PLUS DE DÉTAILS
PRÉCÉDENT

Erreur de communication :

Les informations provenant de l'écran tactile ne sont pas lues par la carte liaison. Il est possible que le fil de télécommunication ne soit pas bien branché. Assurez-vous que chaque extrémité du fil fasse bien contact dans le connecteur. Il est aussi possible que le fil soit endommagé. Dans cette éventualité, remplacez-le.

20.2.4. ODEUR DE FUMÉE

- **Les fuites dans le système d'évent.** Inspectez toutes les connexions du système d'évent et assurez-vous que tous les joints sont scellés et attachés conformément aux instructions du fabricant du système d'évent. Ceci assurera une performance constante et évitera que la fumée fuie dans la pièce.
- **Joints d'étanchéités usés.** Un joint est peut-être endommagé (Portes, couvercle d'accès pour nettoyage, etc.). Assurez-vous que tous les joints sont en bon état et les remplacer par des pièces d'origine si nécessaire. Assurez-vous que toutes les portes sont bien ajustées.
- **La pression négative.** Une faible odeur de bois lors de l'allumage ou l'arrêt est normal. Toutefois, si cette odeur est de plus en plus forte ou si vous remarquez une accumulation de suie inhabituelle sur les murs ou meubles, vérifiez votre système d'évent avec soin pour détecter les fuites et assurez-vous que tous les joints sont étanches. De plus, assurez-vous que le calendrier d'entretien recommandé a été suivi.

20.2.5. L'ÉCRAN TACTILE NE S'ALLUME PAS

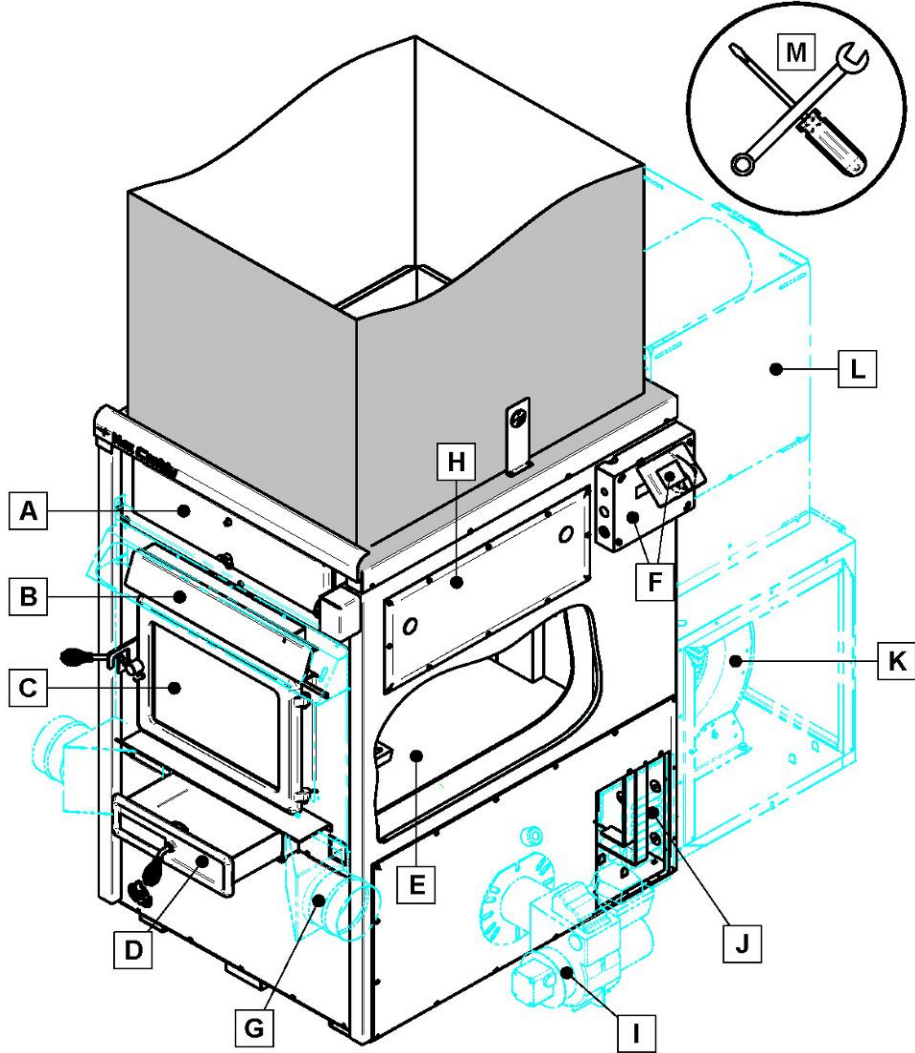
- **Il n'y a pas de courant alimentant l'annexe.**
Vérifiez si l'annexe est branchée et s'il y a du courant.
- **Le fil TELCO est défectueux ou n'est pas correctement connecté.**

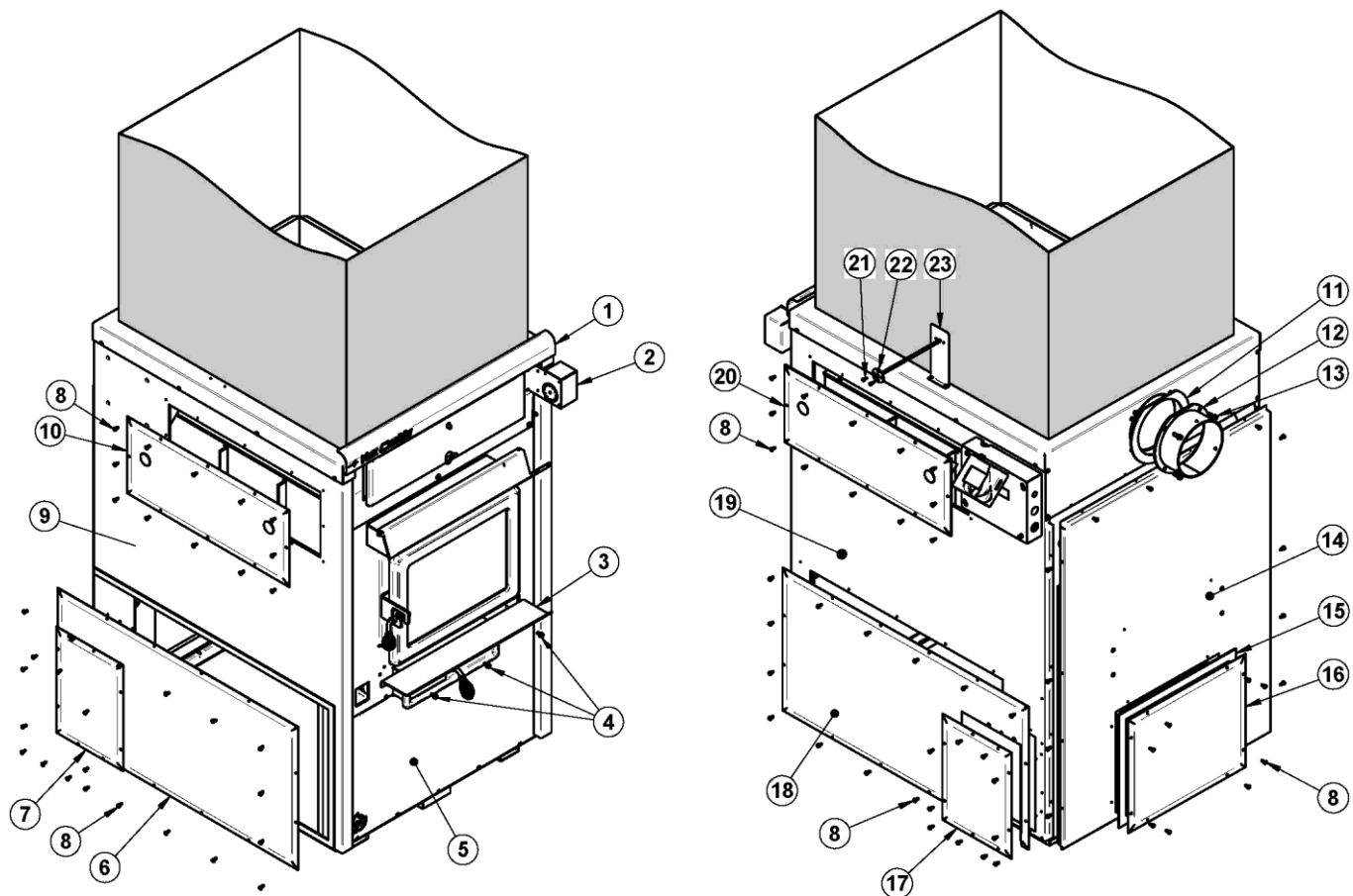
20.2.6. SYSTÈME AUXILIAIRE

Ce message apparaît quand une demande de chaleur provenant du thermostat de la fournaise existante est envoyé et que l'annexe Max Caddy s'éteint.

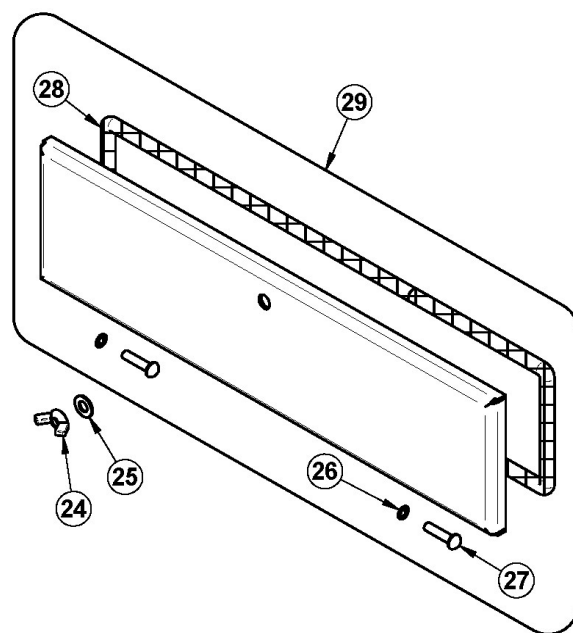
SYSTÈME AUXILIAIRE
LE SYSTÈME PRINCIPAL A PRIS LE CONTRÔLE DE VOTRE UNITÉ
QUITTER

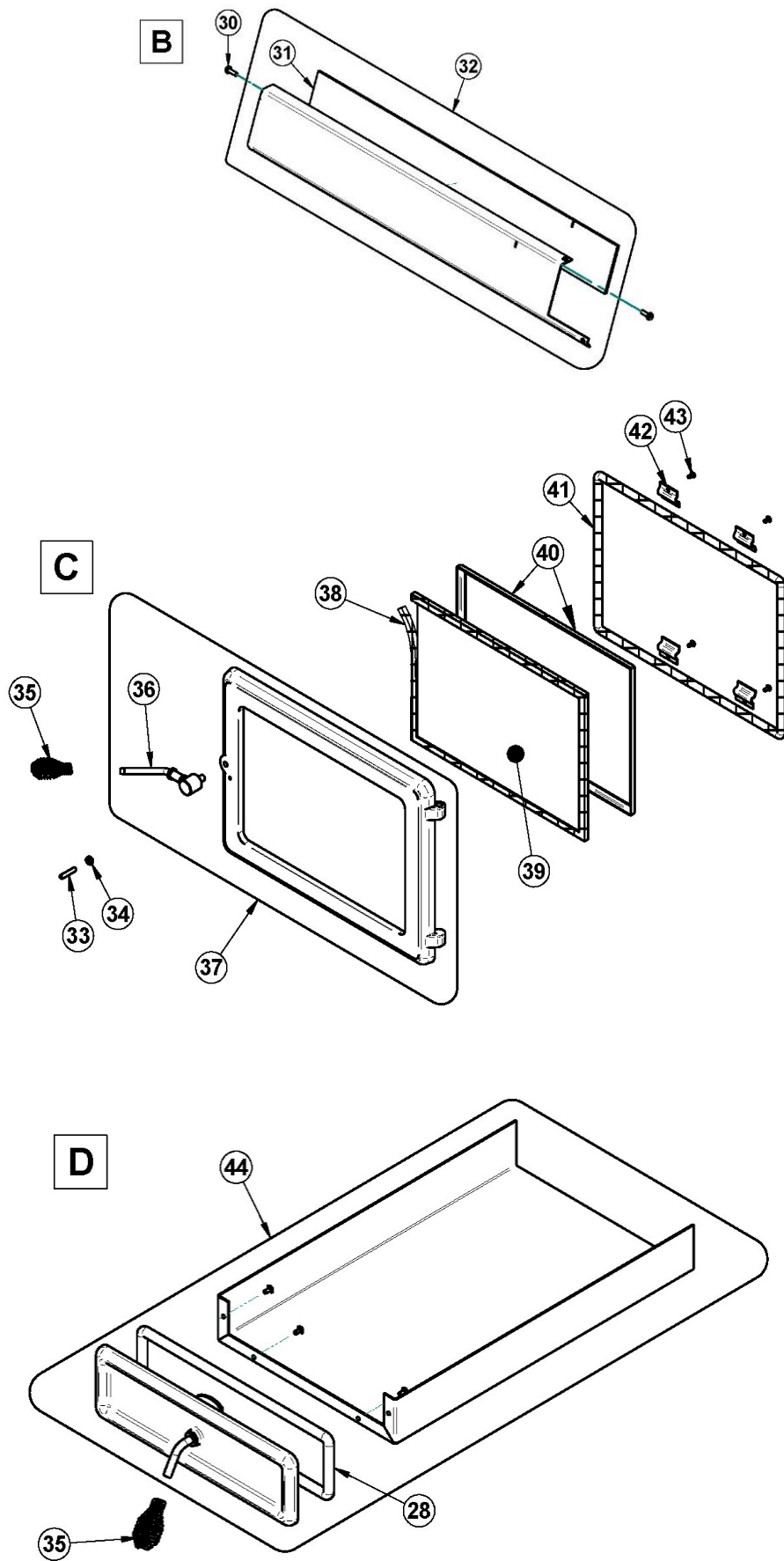
21. VUE ÉCLATÉE ET LISTE DE PIÈCES

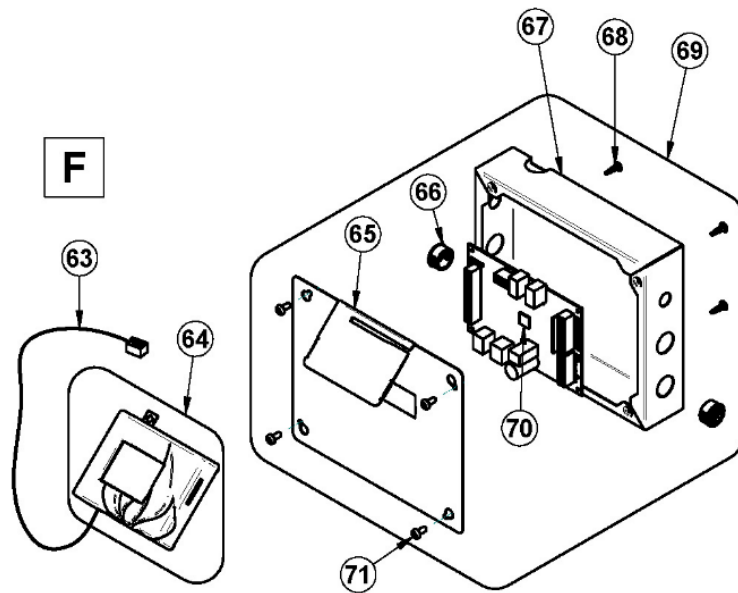
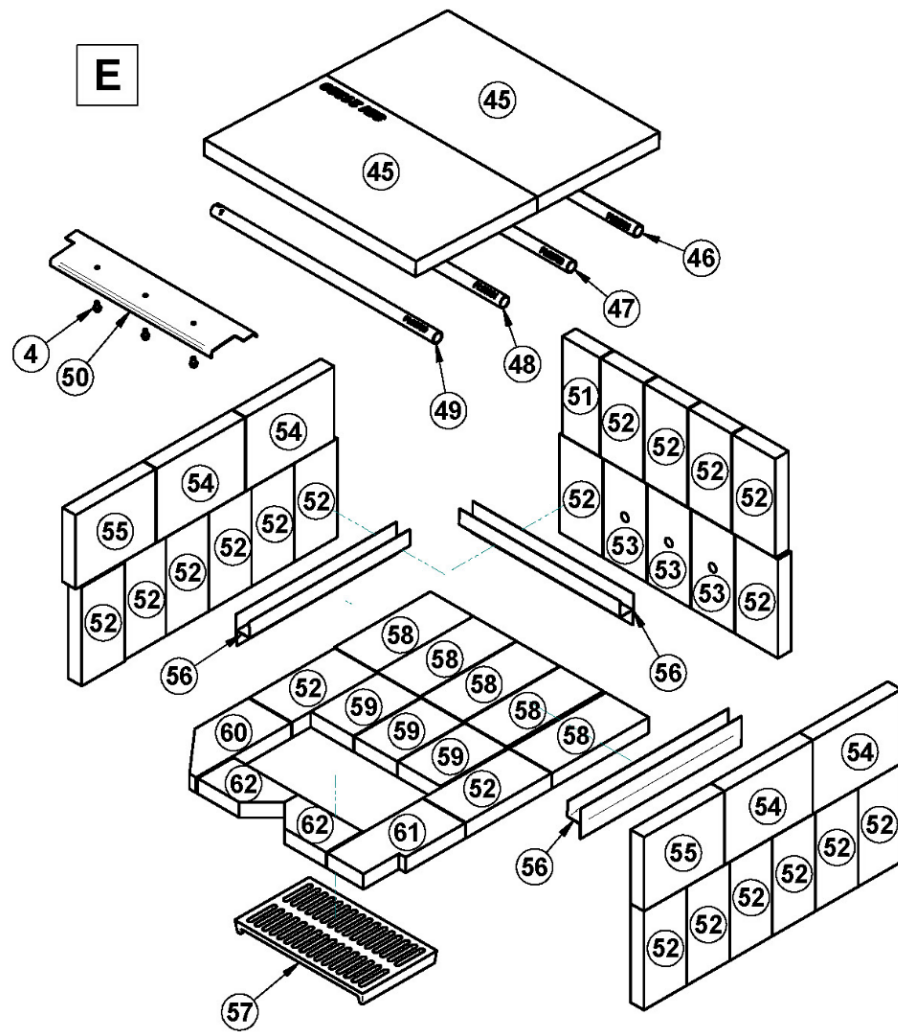


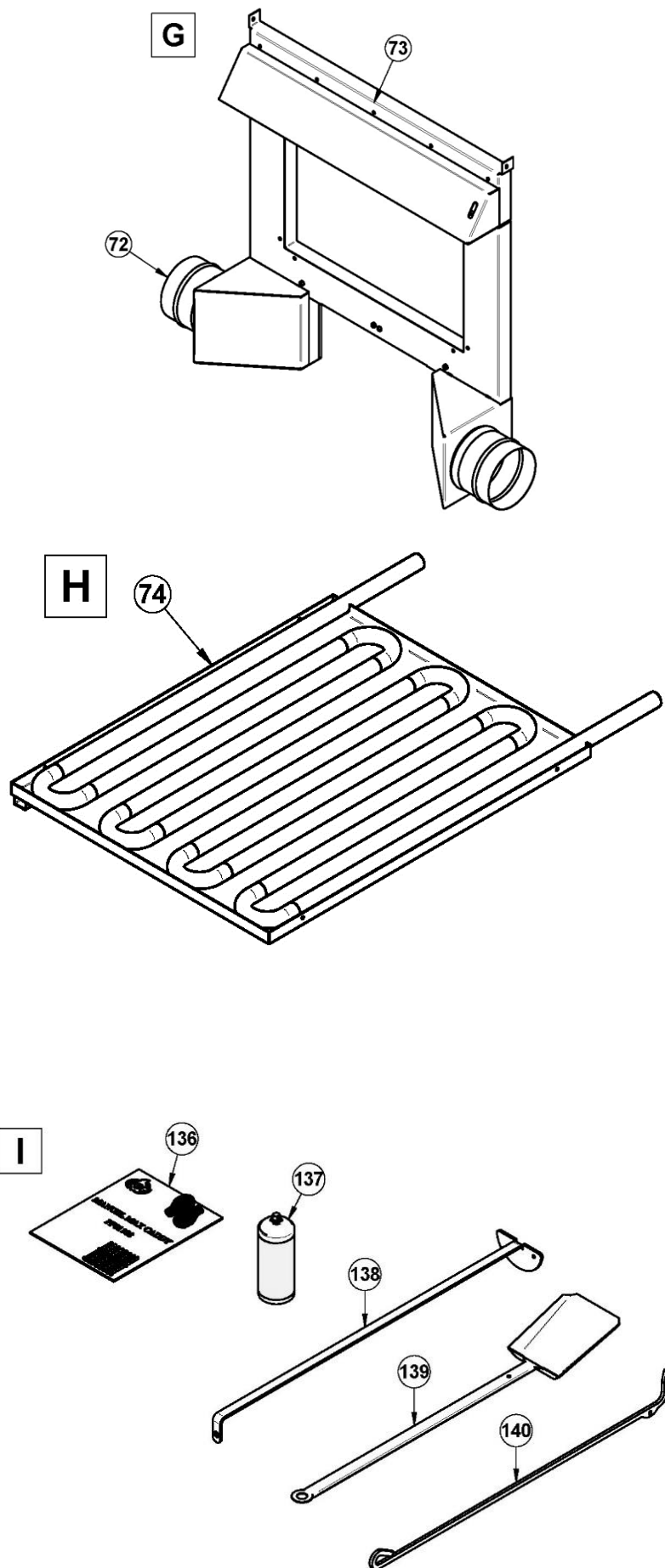


A









IMPORTANT: IL S'AGIT D'INFORMATIONS ACTUALISÉES. Lors de la demande de service ou de pièces de remplacement pour votre annexe, s'il vous plaît fournir le numéro de modèle et le numéro de série. Nous nous réservons le droit de modifier les pièces en raison de mise à niveau technologique ou de disponibilité. Contactez un revendeur autorisé pour obtenir une de ces pièces. Ne jamais utiliser des matériaux de substitution. L'utilisation de pièces non approuvées peut entraîner de mauvaises performances et des risques pour votre sécurité.

#	Item	Description	Qté
1	PL56400	MOULURE DÉCORATIVE	1
2	51000	SERVO MOTEUR HONEYWELL 24V	1
3	PL56276	TABLETTE À CENDRES	1
4	30060	VIS FILETAGE COUPANT 1/4-20 x 1/2" F HEX RONDELLE SLOT ACIER C102 ZINC	3
5	PL56403	PANNEAU INFÉRIEUR AVANT DU CABINET	1
8	30131	VIS NOIRE À MÉTAL #10 X 1/2" TYPE "A" PAN QUADREX	1
9	SE56406	PANNEAU GAUCHE DU CABINET AVEC ISOLANT	1
10	SE56415	PANNEAU GAUCHE AVEC ISOLANT OPTION SERPENTIN EAU	1
11	21221	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ DE L'ADAPTATEUR DE CHEMINÉE	1
12	SE56352	ANNEAU DE CHEMINÉE ASSEMBLE	1
13	30094	VIS HEX TÊTE RONDELLE 1/4-20 X 3/4" TYPE F ZINC	3
14	SE56408	PANNEAU ARRIÈRE DU CABINET	1
15	21342	ISOLANT COUVERCLE ARRIERE	1
16	PL56480	COUVERCLE ARRIÈRE DU CABINET	1
19	SE56407	PANNEAU DROIT DU CABINET AVEC ISOLANT	1
20	SE56414	PANNEAU DROIT AVEC ISOLANT OPTION A L'EAU	1
21	30153	VIS À MÉTAL #8 X 1/2" PAN CARRÉ TEK NOIR AUTOPERFORANTE	2
22	SE44096	SONDE RTD 100 OHM 38" FILS AVEC CONNECTEUR	1
23	PL56343	PLAQUE DE SUPPORT DU RTD	1
24	30416	ÉCROU PAPILLON 3/8" -16	1
25	30205	RONDELLE EN ZINC DIA. INT. 13/32" X DIA. EXT. 13/16"	4
26	30055	BAGUE DE RETENUE POUR RIVET 5/16" DI X 0.512" DE	2
27	30168	RIVET DE PENTURE 5/16" DIA. X 1 1/4" L	2
28	AC06900	ENSEMBLE DE CORDON NOIR 1/2" ROND X 9' AVEC ADHÉSIF	1
29	SE56405	PORTE D'ACCÈS AUX ÉCHANGEURS DE CHALEUR	1
30	30502	VIS À FILETAGE COUPANT #8 - 32 X 1/2" TYPE F HEX TÊTE PLATE	2
31	21341	ISOLANT DE LA TRAPPE DE CONTRÔLE D'AIR	1
32	SE56322	CONTRÔLE D'AIR PRIMAIRE ASSEMBLÉ	1
33	30128	VIS D'AJUSTEMENT HEX 1/4"-20 X 1 1/4"	1
34	30100	ÉCROU HEX NOIR 1/4-20	1
35	30429	POIGNÉE SPIRALE 3/8" NICKEL	1
36	AC09151	ENSEMBLE DE REMPLACEMENT DE POIGNÉE	1
37	SE24027	PORTE DE FONTE AVEC POIGNÉE MAX CADDY	1
38	AC06400	CORDON DE VITRE NOIR PRÉENCOLLÉ 3/4" (PLAT) X 6'	1
39	SE56287	VITRE DE REMPLACEMENT AVEC CORDON 10 7/8" X 15 1/8"	1
40	PL56285	MOULURE DE VITRE	2
41	OA11400	ENSEMBLE SILICONE ET CORDON 3/4" X 8'	1
42	PL51351	FIXATION DE CADRE RETIENS VITRE	4

#	Item	Description	Qté
43	30124	VIS #8 - 32 X 5/16" TRUSS QUADREX ZINC	4
44	SE56274	TIROIR ASSEMBLÉ	1
45	21220	COUPE-FEU EN C-CAST 19 3/4" X 11 3/8" X 1 1/4"	2
46	PL56764	TUBE D'AIR SECONDAIRE ARRIÈRE	1
47	PL56763	TUBE D'AIR SECONDAIRE CENTRE ARRIÈRE	1
48	PL56761	TUBE D'AIR SECONDAIRE CENTRE AVANT	1
49	PL56760	TUBE D'AIR SECONDAIRE AVANT	1
50	PL56356	COUPE CHALEUR DU DÉFLECTEUR D'AIR PRIMAIRE	1
51	PL36119	BRIQUE RÉFRACTAIRE 3 1/2" X 8" X 1 1/4"	1
52	29001	BRIQUE RÉFRACTAIRE 4" X 8 1/8" X 1 1/4" HD	20
53	21343	BRIQUE RÉFRACTAIRE TROUÉE 4" X 8" X 1 1/4"	3
54	29005	BRIQUE RÉFRACTAIRE 6" X 8 1/4" X 1 1/4" HD	4
55	PL36231	BRIQUE RÉFRACTAIRE 6" X 7 1/2" X 1 1/4"	2
56	PL56286	SUPPORT DE BRIQUE	3
57	24099	GRILLE À CENDRES EN FONTE 12" X 7"	1
58	29011	BRIQUE RÉFRACTAIRE 4" X 9" X 1 1/4" HD	5
59	PL36234	BRIQUE RÉFRACTAIRE 4" X 6 1/4" X 1 1/4"	3
60	PL36059	BRIQUE COUPEE 4" X 8 7/8" X 3 3/8" X 3 7/8"	1
61	PL36232	BRIQUE RÉFRACTAIRE 4" X 8 3/4" X 1 1/4" X 1/2" X 3 1/4"	1
62	PL36233	BRIQUE RÉFRACTAIRE 3 1/2" X 6" X 1 1/4"	2
63	60363	FIL COMMUNICATION 4 BRINS 8"	1
64	SE56777	CARTE À ÉCRAN TACTILE (LCD) AVEC BOÎTIER MAX CADDY	1
65	PL48251	COUVERCLE DU BOÎTIER DE CARTE ÉLECTRONIQUE	1
66	30412	MANCHON UNIVERSEL INSTANTANÉ NOIR	1
67	PL48250	BOITIER DE CARTE ÉLECTRONIQUE	1
68	30408	ATTACHE DE CARTE ÉLECTRONIQUE	9
69	SE56823	BOITIER DE CARTE ÉLECTRONIQUE ASSEMBLÉ	1
70	PL56823	CARTE MAITRESSE LIMITEUR ÉLECTRONIQUE PROGRAMMÉE	1
71	30154	VIS NOIRE #10 X 5/8" CARRÉ TYPE A	4
72	49068	ADAPTATEUR 5" POUR ENSEMBLE D'ENTRÉE D'AIR FRAIS	2
73	PA08560	ADAPTATEUR D'ENTRÉE D'AIR FRAIS 5"	1
74	PA08550	ENSEMBLE DU SERPENTIN POUR EAU CHAUDE DOMESTIQUE	1
136	SE45833	KIT MANUEL D'INSTRUCTION MAX CADDY	1
137	AC05961	PEINTURE AÉROSOL GRISE 424C PSG	1
137	AC05963	PEINTURE POUR POÊLE NOIR MÉTALLIQUE - 85 g (3oz) AÉROSOL	1
138	PL48170	GRATTOIR POUR ÉCHANGEUR DE CHALEUR	1
139	PL48171	PELLE À CENDRES	1
140	PL48173	TISONNIER	1

POURQUOI ACHETER D'UN DÉTAILLANT AUTORISÉ PSG?

Pour que votre annexe PSG puisse procurer confort et économie d'énergie dans votre foyer pendant de nombreuses années, le choix de l'installateur est primordial. Un détaillant autorisé PSG s'assurera que le système est optimisé et installé selon les normes en vigueur. Étant donné l'importance de l'installation, PSG recommande la compétence d'un professionnel accrédité par la Régie du bâtiment afin que l'annexe offre son plein rendement. C'est pourquoi PSG offre une garantie supplémentaire qui couvre les frais de main-d'œuvre si votre annexe a été achetée via un détaillant autorisé PSG.

Si vous désirez profiter du meilleur service sur le marché et réaliser des économies de chauffage substantielles, un seul choix s'impose : **un détaillant autorisé PSG.**

22. GARANTIE À VIE LIMITÉE CADDY (DE BASE)

La garantie du fabricant ne s'applique qu'à l'acheteur au détail original et n'est pas transférable. La présente garantie ne couvre que les produits neufs qui n'ont pas été modifiés, altérés ou réparés depuis leur expédition de l'usine. Les produits couverts par cette garantie doivent avoir été fabriqués après la date de révision indiquée en bas de page. Il faut fournir une preuve d'achat (facture datée), le nom du modèle et le numéro de série au détaillant PSG lors d'une réclamation sous garantie.

La présente garantie ne s'applique que pour un usage résidentiel normal. Les dommages provenant d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif, d'une mauvaise installation, d'un manque d'entretien, de surchauffe, de négligence ou d'un accident pendant le transport, d'une panne de courant, d'un manque de tirage ou d'un retour de fumée ne sont pas couverts par la présente garantie.

La présente garantie ne couvre pas les égratignures, la corrosion, la déformation ou la décoloration. Tout défaut ou dommage provenant de l'utilisation de pièces non autorisées ou autres que des pièces originales annule la garantie. Un technicien compétent reconnu doit procéder à l'installation en conformité avec les instructions fournies avec le produit et avec les codes du bâtiment locaux et nationaux. Tout appel de service relié à une mauvaise installation n'est pas couvert par la présente garantie.

Le fabricant peut exiger que les produits défectueux lui soient retournés ou que des photos numériques lui soient fournies à l'appui de la réclamation. Les produits retournés doivent être expédiés port payé au fabricant pour étude. Si le produit est défectueux, le fabricant réparera ou remplacera le produit défectueux. Les frais de transport pour le retour du produit à l'acheteur seront payés par le manufacturier. Tous les frais de pièces couverts par la présente garantie sont limités au tableau ci-dessous.

Le fabricant peut, à sa discrétion, décider de réparer ou de remplacer toute pièce ou unité après inspection et étude du défaut. Le fabricant peut, à sa discrétion, se décharger de toutes ses obligations en ce qui concerne la présente garantie en remboursant le prix de gros de toute pièce défectueuse garantie. Le fabricant ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, indirect ou consécutif de quelque nature que ce soit qui dépasserait le prix d'achat original du produit. Les pièces couvertes par une garantie à vie sont sujettes à une limite d'un seul remplacement sur la durée de vie utile du produit. Cette garantie s'applique aux produits achetés après le 1^{er} avril 2013.

DESCRIPTION	APPLICATION DE LA GARANTIE	
	PIÈCES	MAIN D'ŒUVRE
Chambre de combustion (soudures seulement), pièces coulées et échangeur de chaleur (soudures seulement).	À vie	n/a
Pièces de la chambre à combustion en acier inoxydable, tubes d'air secondaire*, habillage et déflecteurs, tiroir à cendres, et placage (défaut de fabrication*).	5 ans	n/a
Pièces de la chambre à combustion en acier, moulures de vitre, ensemble de poignée, coupe-feu* en vermiculite, en C-Cast ou équivalent.	3 ans	n/a
Capteurs thermiques, relais, servo-moteur, carte électronique, filage et autres commandes.	2 ans	n/a
Peinture (écaillage), verre céramique (bris thermique seulement*), joints d'étanchéité, isolants et laine céramique.	1 an	n/a
Briques réfractaires.	n/a	n/a

*Photos exigées

Si votre appareil ou une pièce sont défectueux, communiquez immédiatement avec votre détaillant Caddy. Avant d'appeler, ayez en main les renseignements suivants pour le traitement de votre réclamation sous garantie :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- La facture et le nom du détaillant
- La configuration de l'installation
- Le numéro de série et le nom du modèle tel qu'indiqué sur la plaque signalétique de l'appareil
- La nature du défaut et tout renseignement important

Avant d'expédier votre appareil ou une pièce défectueuse à notre usine, vous devez obtenir un numéro d'autorisation de votre détaillant Caddy. Toute marchandise expédiée à notre usine sans autorisation sera automatiquement refusée et retournée à l'expéditeur.

23. GARANTIE À VIE LIMITÉE CADDY (PRIVILÈGE)

La garantie du fabricant ne s'applique qu'à l'acheteur au détail original et n'est pas transférable. La présente garantie ne couvre que les produits neufs qui n'ont pas été modifiés, altérés ou réparés depuis leur expédition de l'usine et achetés auprès d'un détaillant autorisé. Les produits couverts par cette garantie doivent avoir été fabriqués après la date de révision indiquée en bas de page. Il faut fournir une preuve d'achat (facture datée), le nom du modèle et le numéro de série au détaillant PSG lors d'une réclamation sous garantie.

La présente garantie ne s'applique que pour un usage résidentiel normal. Les dommages provenant d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif, d'une mauvaise installation, d'un manque d'entretien, de surchauffe, de négligence ou d'un accident pendant le transport, d'une panne de courant, d'un manque de tirage ou d'un retour de fumée ne sont pas couverts par la présente garantie.

La présente garantie ne couvre pas les égratignures, la corrosion, la déformation ou la décoloration. Tout défaut ou dommage provenant de l'utilisation de pièces non autorisées ou autres que des pièces originales annule la garantie. Un technicien compétent reconnu doit procéder à l'installation en conformité avec les instructions fournies avec le produit et avec les codes du bâtiment locaux et nationaux. Tout appel de service relié à une mauvaise installation n'est pas couvert par la présente garantie.

Le fabricant peut exiger que les produits défectueux lui soient retournés ou que des photos numériques lui soient fournies à l'appui de la réclamation. Les produits retournés doivent être expédiés port payé au fabricant pour étude. Si le produit est défectueux, le fabricant réparera ou remplacera le produit défectueux. Les frais de transport pour le retour du produit à l'acheteur seront payés par le manufacturier. Tout travail de réparation couvert par la garantie et fait au domicile de l'acheteur par un technicien compétent reconnu doit d'abord être approuvé par le fabricant. Les frais de main-d'œuvre et de réparation portés au compte du fabricant sont basés sur une liste de taux prédéterminés et ne doivent pas dépasser le prix de gros de la pièce de rechange. Tous les frais de pièces et main-d'œuvre couverts par la présente garantie sont limités au tableau ci-dessous.

Le fabricant peut, à sa discrétion, décider de réparer ou de remplacer toute pièce ou unité après inspection et étude du défaut. Le fabricant peut, à sa discrétion, se décharger de toutes ses obligations en ce qui concerne la présente garantie en remboursant le prix de gros de toute pièce défectueuse garantie. Le fabricant ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, indirect ou consécutif de quelque nature que ce soit qui dépasserait le prix d'achat original du produit. Les pièces couvertes par une garantie à vie sont sujettes à une limite d'un seul remplacement sur la durée de vie utile du produit. Cette garantie s'applique aux produits achetés après le 1^{er} avril 2013.

DESCRIPTION	APPLICATION DE LA GARANTIE	
	PIÈCES	MAIN-D'ŒUVRE
Chambre de combustion (soudures seulement), pièces coulées et échangeur de chaleur (soudures seulement).	À vie	3 ans
Pièces de la chambre à combustion en acier inoxydable, tubes d'air secondaire*, habillage et déflecteurs, tiroir à cendres, et placage (défaut de fabrication*).	5 ans	3 ans
Pièces de la chambre à combustion en acier, moulures de vitre, ensemble de poignée, coupe-feu* en vermiculite, en C-Cast ou équivalent.	3 ans	1 an
Capteurs thermiques, relais, servo-moteur, carte électronique, filage et autres commandes.	2 ans	1 an
Peinture (écaillage), verre céramique (bris thermique seulement*), joints d'étanchéité, isolants et laine céramique.	1 an	n/a
Briques réfractaires.	n/a	n/a

*Photos exigées

Si votre appareil ou une pièce sont défectueux, communiquez immédiatement avec votre détaillant Caddy. Avant d'appeler, ayez en main les renseignements suivants pour le traitement de votre réclamation sous garantie :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- La facture et le nom du détaillant
- La configuration de l'installation
- Le numéro de série et le nom du modèle tel qu'indiqué sur la plaque signalétique de l'appareil
- La nature du défaut et tout renseignement important

Avant d'expédier votre appareil ou une pièce défectueuse à notre usine, vous devez obtenir un numéro d'autorisation de votre détaillant Caddy. Toute marchandise expédiée à notre usine sans autorisation sera automatiquement refusée et retournée à l'expéditeur.